

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2630

25 septembre 2015

SOMMAIRE

Alacer Gold Corp. S.à r.l.	126235	Hammerhead S.à r.l.	126212
Alfa Duty Free Holdings S.à r.l.	126197	Hoerstuff Sàrl	126212
Aquila Sachwert-Basisfonds II S.A.	126197	Horcus S.A.	126209
ATML Finauxa S.A.	126198	HSBC International Select Fund	126207
Blue Station	126219	IMARA Investments Holding II S.à r.l.	126213
BRE/Europe 5Q S. à r.l.	126198	IMARA Investments Holding I S.à r.l.	126212
BR Upsilon S.à r.l.	126209	Immobilière Scheergaass S.A.	126213
Colday S.à r.l.	126198	Infrastrukturelle Beteiligungsgesellschaft S.A.	126217
Compagnie Financière Holding «La Petite Am- boise» S.A.- SPF	126196	Intensum Luxembourg S. à r.l.	126213
Compta & Co S.à r.l.	126236	International Dairy Group S.A.	126214
Constellation Corporation S.A.	126229	INT.PACK S.A.	126213
Credit Axiom S.A.	126198	ISIDE S.A.	126214
De Raekt Services Sàrl	126199	JAB Partners S.à r.l.	126229
DGV Investment S.A.	126199	Jarod S.A.	126211
Drake Recoveries S.à r.l.	126215	Kaseya Luxembourg	126238
Eastern European Media Holdings S.A.	126199	Kauri Cab Valentina S.à r.l.	126214
Editions d'Letzeburger Land S.à r.l.	126200	Kglynvest - Mundi S.A.	126214
Eiger Ventures International	126207	Kilwinning S.A.	126215
EIGER Ventures S.à r.l.	126207	KNM	126214
EPGF Erfurt Property S.à r.l.	126208	La Modenese S.à r.l.	126234
EPGF Neuss Logistics Sàrl	126208	Laturne S.A.	126235
EPI Partners	126208	L.E.E. S.à r.l.	126215
ETI Electronique Tôlerie Intégration S.à r.l.	126208	LFI Brie Comte Robert	126217
Eurimar S.A.	126209	Link Investment Holdings SA	126220
Everop Square 1.B S.A.	126200	Links Bidco S.à r.l. Propco 11	126216
Excellence Logging Manco S.à r.l.	126200	Links Bidco S.à r.l. Propco 12	126216
Extralux International S.A.	126209	Links Bidco S.à r.l. Propco 4	126216
Fairacre Properties (Lux) 5 S.à r.l.	126209	Links Bidco S.à r.l. Propco 7	126216
Fermaca Development Holdings S.à r.l.	126210	Links Bidco S.à r.l. Propco 8	126234
Fifteen Blueberry S.à r.l.	126210	Links Bidco S.à r.l. Propco 9	126234
Financiere Santec S.A.	126210	LSREF4 Benelux Holdings S.à r.l.	126227
Financiere Santec S.A.	126211	Lusol S.A.	126195
GMSB S.A.	126211	Luxif	126234
G P Z S.à r.l.	126211	Maro I Holding	126227
GSS III Liberty S.à r.l.	126212	Mediterranean Resources Luxembourg S.à r.l.	126228

Meigerhorn Rosemont S.à r.l.	126228	Oliver Klein Medienservice S.à r.l.	126239
Memnon Fund	126228	Ostregion Investmentgesellschaft Nr. 1 S.A.	126239
Merck-Finanz AG	126200	Perseus Investments S.A.	126228
MG Constructions S.à r.l.	126236	Recherche et Investissements Internationaux	126234
MKA - Courtier	126236	RH Czech Residential GP S.à r.l.	126235
Moiens S.à r.l.	126212	Rizzo Group S.à r.l.	126213
Msteel S.A.	126236	Schreinerei Norbert Thorn S.à r.l.	126195
Museal S.A.	126236	Selp (Bravo Germany) S.à r.l.	126195
Nascent Group S.A.	126198	SELP (Italy) S.à r.l.	126195
Never Too Late Advisors Sàrl	126221	SISL	126216
Nice Water S.A.	126238	SLK Management S.à r.l.	126196
NOCARIA Investissement S.A.	126239	SSCP SAR Holdings S.C.A.	126197
Northpoint Securities (Luxembourg) S.à r.l.	126199	SSCP SAR Parent S.à r.l.	126197
Nostalgicum Sàrl	126239	SSCP Security Parent S.à r.l.	126196
OCM Luxembourg EPF III Coppice Holdings S.à r.l.	126240	SSCP Style Holding S.C.A.	126196
OCM Luxembourg EPF III QIF Holdings S.à r.l.	126240	Temprano Capital Partners Luxembourg S.à r.l.	126240
OCM Luxembourg EPOF II Homer Holdings S.à r.l.	126240	Vactec Management S.A.	126215
OCM Luxembourg Olivers Yard Apart-Hotel S.à r.l.	126240	VRWAY Communication S.A.	126215

Schreinerei Norbert Thorn S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3985 Pissange, 24, Duerfstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 155.581.

Le bilan au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mandataire

Référence de publication: 2015132298/10.

(150143186) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

Selp (Bravo Germany) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.600,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 35-37, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 188.583.

Les comptes annuels pour la période du 24 juin 2014 (date de constitution) au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 27 juillet 2015.

Référence de publication: 2015132335/11.

(150142342) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

SELP (Italy) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 35-37, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 190.008.

Les comptes annuels pour la période du 4 septembre 2014 (date de constitution) au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 27 juillet 2015.

Référence de publication: 2015132336/11.

(150142346) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

Lusol S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 88.470.

Extrait des résolutions prises par Le Conseil d'Administration tenue en date du 24 juillet 2015

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue à Luxembourg en date du 24 juillet 2015, que le Conseil a pris, entre autres, les résolutions suivantes:

Première résolution:

Le conseil d'administration prend acte de la démission de Monsieur Jean-Michel HAMELLE, avec effet immédiat, de son mandat d'administrateur de la société.

Deuxième résolution:

Le conseil d'administration décide de coopter Monsieur Davide MURARI, demeurant 50, rue des Sources L-2542 Luxembourg, né le 14 juin 1967 à Vérone (Italie), au poste d'administrateur, en remplacement de l'administrateur sortant. Le mandat de Monsieur Davide MURARI prend effet à la date de ce jour et se terminera, ainsi qu'il était prévu s'agissant d'une reprise du mandat de Monsieur Jean-Michel HAMELLE, à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2020.

Cette cooptation devra être ratifiée par la prochaine assemblée générale.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Le 24 juillet 2015.

Signatures.

Référence de publication: 2015136669/22.

(150147654) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2015.

SLK Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,01.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2C, rue Albert Borschette.
R.C.S. Luxembourg B 175.853.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SLK Management S.à r.l.

Un Mandataire

Référence de publication: 2015132344/11.

(150142571) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

SSCP Security Parent S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 247.926,00.

Siège social: L-1748 Luxembourg, 7, rue Lou Hemmer.
R.C.S. Luxembourg B 137.822.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 30 juillet 2015.

Signature.

Référence de publication: 2015132363/10.

(150142029) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

SSCP Style Holding S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Capital social: EUR 326.439,00.

Siège social: L-1748 Findel, 7, rue Lou Hemmer.
R.C.S. Luxembourg B 138.023.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 30 juillet 2015.

Signature.

Référence de publication: 2015132364/10.

(150142025) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

Compagnie Financière Holding «La Petite Amboise» S.A.- SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 100.993.

Extrait des résolutions prises par l'actionnaire unique en date du 6 août 2015

5^{ème} Résolution:

L'Actionnaire unique décide de renouveler, avec effet au 19 juin 2015, (i) les mandats des Administrateurs, à savoir:

- Monsieur Alain Geurts,
- Madame Frédérique Mignon, et

ainsi que (ii) le mandat du Commissaire, Monsieur Marc Besch, demeurant professionnellement au 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg,

jusqu'à l'Assemblée Annuelle devant se tenir en 2021 et approuvant les comptes au 31 décembre 2020.

L'Actionnaire unique décide de ne pas procéder au renouvellement du mandat d'Administrateur de Monsieur Guillaume Scroccaro et de nommer Administrateur Madame Carole Coïls, employée privée, née le 27 mai 1974 à Raon-L'Etape,

demeurant professionnellement au 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle devant se tenir en 2021 et approuvant les comptes au 31 décembre 2020.

Pour COMPAGNIE FINANCIERE HOLDING "LA PETITE AMBOISE" S.A.-SPF
Société Anonyme
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2015138053/23.

(150150156) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2015.

SSCP SAR Holdings S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Capital social: EUR 1.035.000,00.

Siège social: L-1748 Findel, 7, rue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 167.544.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2015.

Signature.

Référence de publication: 2015132365/10.

(150141988) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

SSCP SAR Parent S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 14.110.723,00.

Siège social: L-1748 Findel, 7, rue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 167.518.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2015.

Signature.

Référence de publication: 2015132366/10.

(150142042) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

Alfa Duty Free Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 22, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 160.149.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2015.

Référence de publication: 2015132556/10.

(150143900) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2015.

Aquila Sachwert-Basisfonds II S.A., Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 5, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 165.770.

Der Jahresabschluss zum 31. Dezember 2014 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015132573/10.

(150144481) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2015.

Nascent Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 77.159.

—
La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 27 juillet 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 15 du 10 janvier 2001.

Les comptes de la Société au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Nascent Group S.A. en liquidation volontaire
Signature

Référence de publication: 2015135023/14.

(150145377) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2015.

ATML Finaux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4959 Bascharage, 24, Zone Op Zaemer.
R.C.S. Luxembourg B 75.970.

—
Les comptes annuels au 30 JUIN 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Référence de publication: 2015132644/10.

(150143393) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2015.

BRE/Europe 5Q S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 141.602.

—
Les comptes annuels de la société BRE/Europe 5Q S.à r.l. au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015132684/10.

(150143767) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2015.

Colday S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.
R.C.S. Luxembourg B 134.365.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015132695/10.

(150143868) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2015.

Credit Axiom S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 66, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 111.819.

—
Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015132709/10.

(150143927) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2015.

Northpoint Securities (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée soparfi.

Capital social: GBP 13.000,00.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68/70, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 166.296.

—
Extrait des résolutions de la réunion du Conseil de Gérance de la Société en date du 15 juillet 2015

Il est à noter que l'adresse de la société Castle Services S.à r.l., gérant de la Société, se trouve désormais au 68-70, Boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 05 août 2015.

Mandataire

Référence de publication: 2015135026/14.

(150146072) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2015.

De Raekt Services Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 34, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 154.254.

—
Extrait des résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 9 juillet 2015

En date du 9 juillet 2015, l'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

- de révoquer Monsieur Marcel VAN LAETEM de son mandat de gérant de la Société avec effet immédiat;
- de nommer Monsieur Lambertus Johannes Carolus Maria LE BLANC, né le 4 novembre 1946 à 's-Hertogenbosch, Pays-Bas, résidant professionnellement à l'adresse suivante: 2, Clisby Villas Fairmile, RG9 2LB Henley-on-Thames, Royaume-Uni, en tant que nouveau gérant de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2015.

De Raekt Services SARL

Signature

Référence de publication: 2015132766/18.

(150143608) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2015.

DGV Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2610 Luxembourg, 76, route de Thionville.

R.C.S. Luxembourg B 92.976.

—
Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 24 juillet 2015:

- transfert du siège social au 76, route de Thionville L-2610 Luxembourg;
- changement d'adresse professionnelle des administrateurs, Monsieur Marc Schintgen, Monsieur Michal Wittmann, Madame Stéphanie Marion et Madame Catherine Zoller au 76, route de Thionville L-2610 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015132804/12.

(150143913) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2015.

Eastern European Media Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5-11, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 159.867.

—
Monsieur Anatoli BELCHEV a démissionné en date du 31 mai 2015 de son poste d'administrateur.

Référence de publication: 2015132812/8.

(150143555) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2015.

Merck-Finanz AG, Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.
R.C.S. Luxembourg B 9.108.

Nach dem Rücktritt des Wirtschaftsprüfers, KPMG AUDIT, société à responsabilité limitée, hat die außerordentliche Generalversammlung abgehalten am 30. Juli 2015 beschlossen Herrn Rüdiger DEMUTH, Frankfurter Str. 250, 64293 Darmstadt, Deutschland, bis zur jährlichen Hauptversammlung im Jahre 2015 betreffend den Jahresabschluss zum 31.12.2014, als Aufsichtskommissar zu ernennen.

Luxemburg, den 31. Juli 2015.

Für: *MERCK-FINANZ AG*

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Référence de publication: 2015133116/16.

(150144063) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2015.

Excellence Logging Manco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1748 Luxembourg-Findel, 7, rue Lou Hemmer.
R.C.S. Luxembourg B 196.994.

Les statuts coordonnés au 01/07/2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 03/08/2015.

Me Cosita Delvaux

Notaire

Référence de publication: 2015132817/12.

(150144157) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2015.

Editions d'Letzeburger Land S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 59, rue Glesener.
R.C.S. Luxembourg B 19.029.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour EDITIONS D'LETZEBURGER LAND S.A R.L.

FIDUCIAIRE ATTEN, SADIKU & ASSOCIES S.A R.L.

Référence de publication: 2015132824/11.

(150143676) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2015.

Everop Square 1.B S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8035 Strassen, 18, Cité Pescher.
R.C.S. Luxembourg B 139.947.

L'an deux mille quinze, le trente-et-unième jour du mois de juillet.

Par devant Maître Edouard DELOSCH, notaire de résidence à Diekirch (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie

l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme «EVEROP SQUARE 1.B S.A.» (ci-après, la «Société»), ayant son siège social à L-1258 Luxembourg, 4, Rue Jean-Pierre Basseur, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 139.947, constituée suivant acte reçu par le notaire Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, le 2 juillet 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, sous le numéro 1846 du 26 juillet 2008, et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu par le notaire Maître Carlo Wersandt, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 24 décembre 2014, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, sous le numéro 380 du 12 février 2015.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Alain DEVRESSE, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à Strassen.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Paul HUBERLANT, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à Strassen.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Paul HUBERLANT, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à Strassen.

Le bureau ainsi constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux, sont indiqués sur une liste de présence signée par les actionnaires présents, par les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence, ainsi que les procurations des actionnaires représentés resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour

1. Transfert du siège social de L-1258 Luxembourg, 4, Rue Jean-Pierre Brasseur à l'adresse suivante: L-8035 Strassen, 18, Cité Pescher et modification subséquente de l'article 2, alinéa 1, des statuts de la Société;

2. Elargissement de l'objet social et modification subséquente de l'article 4 des statuts de la Société lequel prendra la teneur suivante:

Art. 4. «La Société a pour objet:

- L'achat, la vente, l'échange, la location, la sous-location, avec ou sans option d'achat, la construction, la démolition, la transformation, la mise en valeur, la promotion, l'exploitation, l'entretien, la maintenance de tous biens immobiliers. A cet effet, elle pourra acheter, louer, importer tous matériaux, marchandises, appareils et outillages nécessaires, préparer, rédiger, signer tous contrats d'entreprise, conclure tous marchés de travaux ou de fourniture, réaliser toutes opérations se rattachant à ces objets;

- La gérance d'immeubles y compris la gestion de patrimoine;

- La prestation de tous services dans le cadre de son objet.

La Société pourra d'une façon générale, en Luxembourg comme à l'étranger, accomplir toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou qui seraient de nature à en faciliter entièrement ou partiellement la réalisation.

La Société peut réaliser son objet pour son compte ou pour compte d'autrui, en tous lieux, de toutes manières et suivant les modalités qui lui paraissent les mieux appropriées.

Elle pourra s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés, en Luxembourg ou à l'étranger dont l'objet social serait identique, analogue ou connexe ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise, à lui procurer des matières premières ou à lui faciliter l'écoulement de ses produits.

Elle peut grever ses biens immobiliers d'une hypothèque et affecter en gage tous les autres biens en ce compris le fonds de commerce, elle peut accorder son aval pour tout emprunt, ouverture de crédit et autres engagements tant pour elle-même que pour tout tiers quel qu'il soit, à condition qu'elle y ait elle-même un quelconque intérêt.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit et procéder à l'émission privée d'obligations, de billets à ordre ou tout autre instrument de dettes ainsi que des bons de souscription ou tout autre droit de souscription d'actions.

D'une façon générale, la Société peut effectuer toute opération commerciale, industrielle ou financière qu'elle estime utile à l'accomplissement et au développement de son objet.»

3. Modification du pouvoir de signature dans l'article 11, des statuts de la Société, lequel prendra la teneur suivante:

Art. 11. «Vis-à-vis des tiers, la Société sera engagée en toutes circonstances, si le Conseil d'Administration est composé de trois membres ou plus par la signature conjointe de deux administrateurs ou par la signature individuelle de l'administrateur-délégué pour ce qui concerne la gestion journalière et seulement dans les limites du pouvoir attribué par le conseil d'administration.

La Société sera également engagée en toutes circonstances vis-à-vis des tiers par la signature conjointe ou par la signature individuelle de toute personne à qui ce pouvoir de signature aura été délégué par le Conseil d'Administration, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.»

4. Conversion de la totalité des cinq cents (500) actions de classe A et des cinq cents (500) actions de classe B sans valeur nominale en mille (1.000) actions ordinaires et modification subséquente de l'article 5 des statuts de la Société;

5. Modification de la date de la tenue de l'assemblée générale annuelle et de l'article 19 des statuts de la Société;

6. Refonte complète des statuts de la Société afin de refléter au niveau statutaire les résolutions ci-dessus et de mettre ces derniers à jour avec les dernières modifications apportées à la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;

7. Nomination de Monsieur Alain DEVRESSE en tant que nouvel administrateur-délégué de la Société;

8. Divers

Les comparants, présents ou représentés, ont ensuite requis le notaire soussigné d'acter les résolutions suivantes, prises à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de la Société de son adresse actuelle de L-1258 Luxembourg, 4, Rue Jean-Pierre Brasseur à l'adresse suivante: L-8035 Strassen, 18, Cité Pescher.

Afin de mettre les statuts en concordance, l'assemblée générale décide de modifier l'article 2, alinéa 1, des statuts de la Société pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

Art. 2. (Alinéa 1). «Le siège social de la société est établi dans la commune de Strassen.»

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide d'élargir l'objet social de la Société et de faire une modification subséquente de l'article 4 des statuts. L'article prendra la teneur suivante:

Art. 4. «La Société a pour objet:

- L'achat, la vente, l'échange, la location, la sous-location, avec ou sans option d'achat, la construction, la démolition, la transformation, la mise en valeur, la promotion, l'exploitation, l'entretien, la maintenance de tous biens immobiliers. A cet effet, elle pourra acheter, louer, importer tous matériaux, marchandises, appareils et outillages nécessaires, préparer, rédiger, signer tous contrats d'entreprise, conclure tous marchés de travaux ou de fourniture, réaliser toutes opérations se rattachant à ces objets;

- La gérance d'immeubles y compris la gestion de patrimoine;

- La prestation de tous services dans le cadre de son objet.

La Société pourra d'une façon générale, en Luxembourg comme à l'étranger, accomplir toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou qui seraient de nature à en faciliter entièrement ou partiellement la réalisation.

La Société peut réaliser son objet pour son compte ou pour compte d'autrui, en tous lieux, de toutes manières et suivant les modalités qui lui paraissent les mieux appropriées.

Elle pourra s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés, en Luxembourg ou à l'étranger dont l'objet social serait identique, analogue ou connexe ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise, à lui procurer des matières premières ou à lui faciliter l'écoulement de ses produits.

Elle peut grever ses biens immobiliers d'une hypothèque et affecter en gage tous les autres biens en ce compris le fonds de commerce, elle peut accorder son aval pour tout emprunt, ouverture de crédit et autres engagements tant pour elle-même que pour tout tiers quel qu'il soit, à condition qu'elle y ait elle-même un quelconque intérêt.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit et procéder à l'émission privée d'obligations, de billets à ordre ou tout autre instrument de dettes ainsi que des bons de souscription ou tout autre droit de souscription d'actions.

D'une façon générale, la Société peut effectuer toute opération commerciale, industrielle ou financière qu'elle estime utile à l'accomplissement et au développement de son objet.»

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de modifier le pouvoir de signature dans l'article 11 des statuts de la Société, lequel prendra la teneur suivante:

Art. 11. «Vis-à-vis des tiers, la Société sera engagée en toutes circonstances, si le Conseil d'Administration est composé de trois membres ou plus par la signature conjointe de deux administrateurs ou par la signature individuelle de l'administrateur-délégué pour ce qui concerne la gestion journalière et seulement dans les limites du pouvoir attribué par le conseil d'administration.

La Société sera également engagée en toutes circonstances vis-à-vis des tiers par la signature conjointe ou par la signature individuelle de toute personne à qui ce pouvoir de signature aura été délégué par le Conseil d'Administration, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.»

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide de convertir la totalité des cinq cents (500) actions de classe A et des cinq cents (500) actions de classe B sans valeur nominale en mille (1.000) actions ordinaires et décide de modifier l'article 5 des statuts de la Société, pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

Art. 5. «Le capital social de la Société est fixé à un million soixante-douze mille quatre cent-quatre-vingt-deux euros (EUR 1.072.482,-), représenté par mille (1.000) actions sans désignation de valeur nominale.

Le capital souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit par décisions de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La Société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.»

Cinquième résolution

L'assemblée générale décide de modifier la date de la tenue de l'assemblée générale annuelle du premier jour du mois de juin à 10.00 heures à la date du quatrième mardi du mois de mars à 10.00 heures ainsi que la modification de l'article 19 des statuts de la Société qui aura la teneur suivante:

Art. «L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra au siège social de la Société, ou à tout autre endroit qui sera fixé dans l'avis de convocation, le quatrième mardi du mois de mars à 16.00 heures.»

Sixième résolution

L'assemblée générale décide de procéder à une refonte complète des statuts de la Société afin de refléter les résolutions précédentes et de mettre ces derniers à jour avec les dernières modifications apportées à la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Au vu de ce qui précède, l'assemblée générale décide que lesdits statuts de la Société auront dorénavant la teneur suivante:

«Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er} . Forme. Il est formé entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme («la Société»), régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg («les Lois») et par les présents statuts («les Statuts»).

Art. 2. Dénomination. La Société prend comme dénomination «EVEROP SQUARE I.B S.A.».

Art. 3. Siège social. Le siège de la Société est établi dans la commune de Strassen.

Le siège social peut être transféré à tout autre endroit de la même commune par une décision du conseil d'administration, et à tout autre endroit au Grand-Duché de Luxembourg par une décision des actionnaire(s) délibérant comme en matière de modification de statuts.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 5. Objet. La Société a pour objet:

- L'achat, la vente, l'échange, la location, la sous-location, avec ou sans option d'achat, la construction, la démolition, la transformation, la mise en valeur, la promotion, l'exploitation, l'entretien, la maintenance de tous biens immobiliers. A cet effet, elle pourra acheter, louer, importer tous matériaux, marchandises, appareils et outillages nécessaires, préparer, rédiger, signer tous contrats d'entreprise, conclure tous marchés de travaux ou de fourniture, réaliser toutes opérations se rattachant à ces objets;

- La gérance d'immeubles y compris la gestion de patrimoine;

- La prestation de tous services dans le cadre de son objet.

La Société pourra d'une façon générale, en Luxembourg comme à l'étranger, accomplir toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou qui seraient de nature à en faciliter entièrement ou partiellement la réalisation.

La Société peut réaliser son objet pour son compte ou pour compte d'autrui, en tous lieux, de toutes manières et suivant les modalités qui lui paraissent les mieux appropriées.

Elle pourra s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés, en Luxembourg ou à l'étranger dont l'objet social serait identique, analogue ou connexe ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise, à lui procurer des matières premières ou à lui faciliter l'écoulement de ses produits.

Elle peut grever ses biens immobiliers d'une hypothèque et affecter en gage tous les autres biens en ce compris le fonds de commerce, elle peut accorder son aval pour tout emprunt, ouverture de crédit et autres engagements tant pour elle-même que pour tout tiers quel qu'il soit, à condition qu'elle y ait elle-même un quelconque intérêt.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit et procéder à l'émission privée d'obligations, de billets à ordre ou tout autre instrument de dettes ainsi que des bons de souscription ou tout autre droit de souscription d'actions.

D'une façon générale, la Société peut effectuer toute opération commerciale, industrielle ou financière qu'elle estime utile à l'accomplissement et au développement de son objet.

Art. 6. Capital social. Le capital social de la Société est fixé à un million soixante-douze mille quatre cent-quatre-vingt-deux euros (EUR 1.072.482,-), représenté par mille (1.000) actions sans désignation de valeur nominale.

Le capital souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit par décisions de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La Société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.

Art. 7. Prime d'émission. En outre du capital social, un compte prime d'émission peut être établi dans lequel seront transférées toutes les primes payées sur les actions en plus de la valeur nominale.

Le montant de ce compte prime d'émission peut être utilisé, entre autre, pour régler le prix des actions que la Société a rachetées à ses actionnaire(s), pour compenser toute perte nette réalisée, pour des distributions au(x) actionnaire(s) ou pour affecter des fonds à la Réserve Légale.

Art. 8. Actions. Envers la Société, les actions sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par action est admis.

Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 9. Forme des actions. Les actions de la Société sont nominatives ou au porteur, ou en partie dans l'une ou l'autre forme, au choix des actionnaires, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la Société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En présence d'actions nominatives, un registre des actionnaires sera tenu au siège social de la Société. Ledit registre énoncera le nom de chaque actionnaire, sa résidence, le nombre d'actions détenues par lui, les montants libérés sur chacune des actions, le transfert d'actions et les dates de tels transferts.

En présence d'actions au porteur, un registre sera tenu auprès d'un des dépositaires énoncé par la loi, ledit registre énoncera le nom de chaque actionnaire, sa résidence, le nombre d'actions au porteur détenues par lui, le transfert d'actions et les dates de tels transferts, tel qu'énoncé par la loi du 28 juillet 2014 relative à l'immobilisation des actions et parts au porteur et à la tenue du registre des actions nominatives et du registre des actions au porteur portant modification de la loi du 10 août 1915, modifiée du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière.

Art. 10. Composition du Conseil d'Administration. La Société sera administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non de la Société.

Les administrateur(s) seront nommés par les actionnaire(s), qui détermineront leur nombre et la durée de leur mandat qui ne pourra excéder six années, respectivement ils peuvent être renommés et peuvent être révoqués à tout moment par une résolution des actionnaire(s).

Art. 11. Pouvoir du Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de la Société.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés en vertu des Lois ou des Statuts au(x) actionnaire(s) relèvent de la compétence du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration pourra déléguer ses pouvoirs relatifs à la gestion journalière des affaires de la Société et à la représentation de la Société pour la conduite des affaires, à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant à telles conditions et avec tels pouvoirs que le conseil déterminera.

Art. 12. Représentation. Vis-à-vis des tiers, la Société sera engagée en toutes circonstances, si le Conseil d'Administration est composé de trois membres ou plus par la signature conjointe de deux administrateurs ou par la signature individuelle de l'administrateur-délégué pour ce qui concerne la gestion journalière et seulement dans les limites du pouvoir attribué par le conseil d'administration.

La Société sera également engagée en toutes circonstances vis-à-vis des tiers par la signature conjointe ou par la signature individuelle de toute personne à qui ce pouvoir de signature aura été délégué par le Conseil d'Administration, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

Art. 13. Acompte sur dividende. Le Conseil d'Administration peut décider de payer un dividende intérimaire sur base d'un état comptable préparé par eux duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer en tant que dividende intérimaire ne peuvent jamais excéder le montant total des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice dont les comptes annuels ont été approuvés, augmenté des bénéfices reportés ainsi que des prélèvements effectués sur les réserves disponibles à cet effet et diminué des pertes reportées ainsi que des sommes à porter en réserves en vertu des Lois ou des Statuts.

Art. 14. Réunions du Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration nommera parmi ses membres un président et pourra nommer un secrétaire, administrateur ou non, responsable de la tenue des procès-verbaux du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration se réunira sur convocation du président ou de deux (2) de ses membres, au lieu et date indiqués dans la convocation.

Si tous les membres du Conseil d'Administration sont présents ou représentés à une réunion et s'ils déclarent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de la réunion, celle-ci peut se tenir sans convocation préalable.

Un administrateur peut également renoncer à sa convocation à une réunion, soit avant soit après la réunion, par écrit en original, par fax ou par e-mail.

Des convocations écrites séparées ne sont pas requises pour les réunions qui sont tenues au lieu et date indiqués dans un agenda de réunions adopté à l'avance par le Conseil d'Administration.

Le Président présidera toutes les réunions du Conseil d'Administration, mais en son absence le Conseil d'Administration désignera un autre membre du Conseil d'Administration comme président pro tempore par un vote à la majorité des administrateurs présents ou représentés à cette réunion.

Tout administrateur peut se faire représenter aux réunions du Conseil d'Administration en désignant par un écrit, transmis par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit, un autre administrateur comme son mandataire.

Tout membre du Conseil d'Administration peut représenter un ou plusieurs autres membres du Conseil d'Administration.

Un ou plusieurs administrateurs peuvent prendre part à une réunion par conférence téléphonique, visioconférence ou tout autre moyen de communication similaire permettant ainsi à plusieurs personnes y participant de communiquer simultanément les unes avec les autres.

Une telle participation sera considérée équivalente à une présence physique à la réunion.

En outre, une décision écrite, signée par tous les administrateurs, est régulière et valable de la même manière que si elle avait été adoptée à une réunion du Conseil d'Administration dûment convoquée et tenue.

Une telle décision pourra être consignée dans un seul ou plusieurs écrits séparés ayant le même contenu et signé par un ou plusieurs administrateurs.

Le Conseil d'Administration ne pourra valablement délibérer que si au moins la moitié (1/2) des administrateurs est présente ou représentée.

Les décisions seront prises à la majorité simple des voix des administrateurs présents ou représentés à cette réunion. En cas de partage, celle de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Les délibérations du Conseil d'Administration sont constatées dans des procès-verbaux signés par le président.

Art. 15. Rémunération et débours. Sous réserve de l'approbation des actionnaire(s), les administrateur(s) peuvent recevoir une rémunération pour leur gestion de la Société et être remboursés de toutes les dépenses qu'ils auront exposées en relation avec la gestion de la Société ou la poursuite de l'objet social de la Société.

Art. 16. Conflit d'intérêts. Si un ou plusieurs administrateurs ont ou pourraient avoir un intérêt personnel dans une transaction de la Société, cet administrateur devra en aviser les autres administrateur(s) et il ne pourra ni prendre part aux délibérations ni émettre un vote sur une telle transaction.

Les dispositions des alinéas qui précèdent ne sont pas applicables lorsque (i) l'opération en question est conclue à des conditions normales et (ii) si elle tombe dans le cadre des opérations courantes de la Société.

Aucun contrat ni autre transaction entre la Société et d'autres sociétés ou entreprises ne sera affecté ou invalidé par le simple fait qu'un ou plusieurs administrateurs ou tout fondé de pouvoir de la Société y a un intérêt personnel, ou est administrateur, collaborateur, membre, associé, fondé de pouvoir ou employé d'une telle société ou entreprise.

Art. 17. Responsabilité des administrateur(s). Les administrateurs n'engagent, dans l'exercice de leurs fonctions, pas leur responsabilité personnelle lorsqu'ils prennent des engagements au nom et pour le compte de la Société. Ils ne répondent que de l'exécution de leur mandat.

Art. 18. Commissaire(s) aux comptes. Les opérations de la Société seront surveillées par un ou plusieurs commissaires aux comptes, actionnaires ou non, le(s)quel(s) ne peut(vent) pas être administrateur.

Les commissaires aux comptes seront nommés par les actionnaire(s) pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables par les actionnaires.

Art. 19. Actionnaire(s). Les actionnaires exercent les pouvoirs qui leur sont dévolus par les Lois et les Statuts.

Si la Société ne compte qu'un seul actionnaire, celui-ci exerce les pouvoirs pré-mentionnés conférés à l'assemblée générale des actionnaires.

Art. 20. Assemblée générale annuelle. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra au siège social de la Société, ou à tout autre endroit qui sera fixé dans l'avis de convocation, le quatrième mardi du mois de mars à 10.00 heures.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable qui suit.

L'assemblée générale annuelle pourra se tenir à l'étranger, si le Conseil d'Administration constate souverainement que des circonstances exceptionnelles le requièrent.

Art. 21. Assemblées générales.

21.1 Les décisions des actionnaire(s) sont prises en assemblée générale tenue au siège social ou à tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg sur convocation du Conseil d'Administration, subsidiairement, des commissaire(s) aux comptes, ou plus subsidiairement, des actionnaire(s) représentant au moins dix pour cent (10%) du capital social conformément aux conditions fixées par les Lois et les Statuts.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés à une assemblée générale et s'ils déclarent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans convocation préalable.

Tous les actionnaires sont en droit de participer et de prendre la parole à toute assemblée générale.

Un actionnaire peut désigner par écrit, transmis par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit, un mandataire, actionnaire ou non de la Société.

Lors de toute assemblée générale autre qu'une assemblée générale convoquée en vue de la modification des Statuts ou du vote de décisions dont l'adoption est soumise aux conditions de quorum et de majorité exigées pour une modification des Statuts, les résolutions seront adoptées par les actionnaires à la majorité simple, indépendamment du nombre d'actions représentées.

Les décisions prises par les actionnaires sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président et le secrétaire désignés par l'Assemblée Générale.

21.2 Lors de toute assemblée générale convoquée en vue de la modification des Statuts ou du vote de décisions dont l'adoption est soumise aux conditions de quorum et de majorité exigées pour une modification des Statuts, le quorum sera d'au moins la moitié (1/2) du capital social et les résolutions seront adoptées par les actionnaires représentant au moins les deux tiers (2/3) des votes exprimés.

Si ce quorum n'est pas atteint, les actionnaires peuvent être convoqués à une seconde assemblée générale et les résolutions seront alors adoptées sans condition de quorum par les actionnaires représentant au moins les deux tiers (2/3) des votes exprimés.

Art. 22. Exercice social. L'exercice social de la Société commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 23. Comptes sociaux. A la clôture de chaque exercice social, les comptes sont arrêtés et le Conseil d'Administration dresse l'inventaire des éléments de l'actif et du passif, le bilan ainsi que le compte de résultats conformément aux Lois afin de les soumettre aux actionnaire(s) pour approbation.

Tout actionnaire ou son mandataire peut prendre connaissance des documents comptables au siège social.

Art. 24. Réserve légale. L'excédent favorable du compte de résultats, après déduction des frais généraux, coûts, amortissements, charges et provisions constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il sera prélevé au moins cinq pour cent (5%) qui seront affectés, chaque année, à la réserve légale («la Réserve Légale») dans le respect de l'article 72 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales (telle que modifiée).

Cette affectation à la Réserve Légale cessera d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la Réserve Légale atteindra dix pour cent (10%) du capital social.

Art. 25. Affectations des bénéfices. Après affectation à la Réserve Légale, les actionnaire(s) décident de l'affectation du solde du bénéfice net par versement de la totalité ou d'une partie du solde à un compte de réserve ou de provision, en le reportant à nouveau ou en le distribuant avec les bénéfices reportés, les réserves distribuables ou la prime d'émission aux actionnaire(s), chaque action donnant droit à une même proportion dans ces distributions.

Art. 26. Dissolution et liquidation. La Société peut être dissoute par une décision des actionnaire(s) délibérant comme en matière de modification de Statuts.

Au moment de la dissolution, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, actionnaires ou non, nommés par les actionnaire(s) qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Un actionnaire unique peut décider de dissoudre la Société et de procéder à sa liquidation en prenant personnellement à sa charge tous les actifs et passifs, connus et inconnus, de la Société.

Après paiement de toutes les dettes et charges de la Société, y compris les frais de liquidation, le produit net de liquidation sera réparti entre les actionnaire(s), après avoir pris en compte le montant de leur libération.

Les liquidateur(s) peuvent procéder à la distribution d'acomptes sur produit de liquidation sous réserve de provisions suffisantes pour payer les dettes impayées à la date de la distribution.

Art. 27. Disposition finale. Toutes les matières qui ne sont pas régies par les Statuts seront réglées conformément aux Lois, en particulier à la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.»

Septième résolution

L'assemblée générale décide de nommer la personne suivante en tant que nouvel administrateur-délégué de la Société.

- Monsieur Alain DEVRESSE, administrateur de sociétés, né le 1^{er} février 1966 à Dinant (Belgique), demeurant à L-8035 Strassen, 18, Cité Pescher.

Le mandat du nouvel administrateur délégué prénommé prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2020.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison du présent acte sont évalués approximativement à mille trois cent cinquante euros (EUR 1.350.-).

DONT ACTE, fait et passé à Strassen, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux membres du bureau, connus du notaire instrumentaire par ses noms, prénoms, état et demeure, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: A. DEVRESSE, R. HUBERLANT, P. HUBERLANT, DELOSCH.

Enregistré à Diekirch Actes Civils, le 04 août 2015. Relation: DAC/2015/12979. Reçu soixante-quinze (75.-) euros.

Le Receveur (signé): THOLL.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Diekirch, le 05 août 2015.

Référence de publication: 2015135678/355.

(150147134) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2015.

EIGER Ventures S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 3, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 130.411.

Extrait du contrat de transfert de participations (le Contrat de Transfert) entre la société Quilnom Limited (Quilnom) et la société Paicolex Trust Management AG (Paicolex) en date du 20 mai 2015:

Il résulte du Contrat de Transfert conclu entre Quilnom, dont le siège social se situe au 201, The Rogers Office Building, Edwin Wallawe Rey Drive, George Hill, Anguilla, détenteur à titre fiduciaire de 500 parts sociales (les Parts Sociales) dans la Société, et Paicolex, dont le siège social se situe à Kaspar-Fenner-Strasse 6, 8700 Kuesnacht-Zurich, Switzerland, la cession desdites Parts Sociales détenues par Quilnom dans la Société à Paicolex, cette dernière devant un nouvel associé dans la Société.

Luxembourg, le 31 juillet 2015.

Sébastien Bach

Mandataire

Référence de publication: 2015132825/18.

(150143700) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2015.

Eiger Ventures International, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 22.000,00.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 50, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 137.143.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

Eiger Ventures International S.à r.l.

Référence de publication: 2015132826/11.

(150143488) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2015.

HSBC International Select Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1160 Luxembourg, 16, boulevard d'Avranches.

R.C.S. Luxembourg B 84.174.

EXTRAIT

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue au siège social le 31 juillet 2015 a adopté les résolutions suivantes:

1. L'Assemblée a élu comme Administrateurs jusqu'à la prochaine assemblée ordinaire qui se tiendra en 2016:
 - Madame Joanna Munro (demeurant au Royaume-Uni, 78 St James' Street, SWA 1HL Londres)
2. L'Assemblée a réélu comme Administrateurs jusqu'à la prochaine élection ordinaire qui se tiendra en 2016:
 - Madame Eimear Cowhey (demeurant en Irlande, 2 Greygates, Mount Merrion, Dublin 4);
 - Monsieur Michael Boehm (demeurant en Allemagne, 21/23 Königsallee, 40212 Düsseldorf);
 - Monsieur Jean de Courrèges (demeurant au Luxembourg, 2 rue Jean l'Aveugle, 1148 Luxembourg);

- Monsieur Peter Dew (demeurant au Royaume-Uni, 1 Camera Place Londres SW10 OBJ);
- Monsieur George Efthimiou (demeurant au Royaume-Uni, 78 St James' Street, SW1 A 1HL Londres);
- Monsieur Dean Lam (demeurant à l'Île Maurice, 6th Floor, 18, CyberCity, Ebène);
- Monsieur John Li (demeurant au Luxembourg, 19 rue Bitburg, 1273 Luxembourg)

3. L'Assemblée a ré-élu KPMG Luxembourg S.à r.l. dont le siège social se situe 9 Allée Scheffer, 2520 Luxembourg à la fonction de Réviseur d'Entreprises pour une période d'un an se terminant à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2016.

Pour HSBC INTERNATIONAL SELECT FUND
HSBC Bank plc, Luxembourg Branch Signatures
Signatures

Référence de publication: 2015137410/25.

(150149195) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2015.

EPGF Erfurt Property S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, rue Gabriel Lippmann.
R.C.S. Luxembourg B 164.783.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015132834/10.

(150143817) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2015.

EPGF Neuss Logistics Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, rue Gabriel Lippmann.
R.C.S. Luxembourg B 119.741.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015132835/10.

(150143760) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2015.

EPI Partners, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.
R.C.S. Luxembourg B 115.432.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015132836/10.

(150143477) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2015.

ETI Electronique Tôlerie Intégration S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4716 Pétange, 4, rue Bommert.
R.C.S. Luxembourg B 123.514.

—
EXTRAIT

Monsieur LELEU Pascal démissionne de sa fonction de gérant.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 31 juillet 2015.

Signature.

Référence de publication: 2015132839/11.

(150143943) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2015.

Horcus S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 151.861.

—
Extrait de la réunion du conseil d'administration du 05 janvier 2015

Le Conseil, à l'unanimité des voix, prend la décision suivante:

Il a été décidé de nommer la fiduciaire CH INTERNATIONAL (Luxembourg) S.A., enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg sous le N° B111687, ayant son siège au 25A Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en tant que dépositaire de l'intégralité de l'intégralité des actions au porteur de la société HORCUS S.A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015132926/13.

(150144289) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2015.

Eurimar S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 18.929.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015132840/10.

(150143628) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2015.

Extralux International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen.
R.C.S. Luxembourg B 11.576.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2015132842/9.

(150143689) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2015.

Fairacre Properties (Lux) 5 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 117.111.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 31 juillet 2015.

Référence de publication: 2015132843/10.

(150143207) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2015.

BR Upsilon S.à r.l, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35A, avenue J.F Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 161.497.

—
1. Extrait des résolutions du conseil de gérance du 11 mars 2015:

- Il résulte des dites résolutions que le siège social de la Société est transféré du 28, Boulevard Royal, L- 2449 Luxembourg au 35a, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg avec effet au 23 mars 2015.

2. Il est à noter que:

- le siège social de l'Associé Unique a été transféré au 35a, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg avec effet au 23 mars 2015.

- l'adresse professionnelle de Madame Joanne Fitzgerald a été transférée au 35a, avenue J.F. Kennedy, L -1855 Luxembourg avec effet au 23 mars 2015.

- l'adresse professionnelle de Madame Yasmina Halimanovic a été transférée au 35a, avenue J.F. Kennedy, L - 1855 Luxembourg avec effet au 23 mars 2015.

- l'adresse professionnelle de Monsieur Alexis Gisselbrecht a été transférée au 12, Throgmorton Avenue, London EC2N 2DL, United Kingdom.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait et signé à Luxembourg, le 23 mars 2015.

Pour la Société

Joel Davidson

Gérant

Référence de publication: 2015138001/25.

(150150115) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2015.

Fermaca Development Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 185.153.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2015.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2015132845/12.

(150143859) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2015.

Fifteen Blueberry S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 198.762.

EXTRAIT

L'associé unique de la Société a décidé, en date du 31 juillet 2015:

- d'accepter avec effet au 31 juillet 2015, la démission de Mr Christophe Davezac de ses fonctions de gérant de la Société;
- d'accepter avec effet au 31 juillet 2015, la démission de Mr José Correia de ses fonctions de gérant de la Société;
- de nommer avec effet au 31 juillet 2015 et pour une durée indéterminée, Mr Ranesh Ramanathan, né le 11 juillet 1972 à Singapour, République de Singapour, et ayant pour adresse privée: 8 Three Ponds Road, Wayland, MA 01778, Etats-Unis d'Amérique, en tant que gérant unique de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Fifteen Blueberry S.à r.l.

Un Mandataire

Référence de publication: 2015132848/18.

(150143604) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2015.

Financiere Santec S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 185.292.

Les comptes annuels pour la période du 1^{er} juillet 2014 au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Value Partners S.A.

Référence de publication: 2015132849/11.

(150143688) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2015.

Jarod S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 117.078.

—
Extrait de la réunion du conseil d'administration du 05 janvier 2015

Le Conseil, à l'unanimité des voix, prend la décision suivante:

Il a été décidé de nommer la fiduciaire CH INTERNATIONAL (Luxembourg) SA, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg sous le N° B111687, ayant son siège au 25A Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en tant que dépositaire de l'intégralité de l'intégralité des actions au porteur de la société JAROD SA.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015132989/13.

(150144291) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2015.

Financiere Santec S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 185.292.

—
L'actionnaire unique a décidé lors de l'assemblée générale annuelle tenue le 29 juillet 2015 de renouveler les mandats du conseil d'administration se composant comme suit:

- Madame Emanuela Brero;
- Madame Stella Le Cras;
- Monsieur Thomas Morana;

L'actionnaire unique a également décidé de renouveler le mandat de la société Ernst & Young, ayant son siège social au 7, rue Gabriel Lippman, L-5365 Munsbach, en tant que réviseur d'entreprise agréé.

Le mandat des administrateurs et du réviseur d'entreprise agréé ainsi nommés viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle, qui se tiendra en 2016, approuvant les comptes annuels au 31 décembre 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Value Partners S.A.

Référence de publication: 2015132850/18.

(150143713) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2015.

G P Z S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8018 Strassen, rue du Cimetière.
R.C.S. Luxembourg B 94.559.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour G P Z S.A R.L.

FIDUCIAIRE ATTEN, SADIKU & ASSOCIES S.A R.L.

Référence de publication: 2015132876/11.

(150143633) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2015.

GMSB S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4974 Dippach, 16, rue des Romains.
R.C.S. Luxembourg B 184.305.

—
Le bilan au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mandataire

Référence de publication: 2015132906/10.

(150143509) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2015.

Moiens S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1630 Luxembourg, 20, rue Glesener.
R.C.S. Luxembourg B 164.136.

—
EXTRAIT

Suite aux cessions de parts du 09 juillet 2015, le capital social est ainsi réparti:

- 5 J Sàrl:	300 parts sociales,
Total des parts:	300 parts sociales.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 03 août 2015.

Pour Moiens Sàrl

LPL Expert-Comptable Sàrl

Référence de publication: 2015133127/15.

(150143407) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2015.

GSS III Liberty S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 64, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 128.695.

Les comptes annuels au 30 Novembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Marcus Wolsfeld.

Référence de publication: 2015132909/10.

(150144034) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2015.

Hammerhead S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 64, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 146.273.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Marcus Wolsfeld.

Référence de publication: 2015132914/10.

(150144032) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2015.

Hoerstuff Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5675 Burmerange, 3, rue Jean Hengen.
R.C.S. Luxembourg B 165.716.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Référence de publication: 2015132924/10.

(150143795) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2015.

IMARA Investments Holding I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 131.993.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015132950/10.

(150143774) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2015.

Rizzo Group S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6630 Wasserbillig, 40-42, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 166.979.

EXTRAIT

Il résulte du contrat de cession de parts signé en date du 22 Juillet 2015 que l'associé de la Société Rizzo Manuel a vendu 380 parts sociale de la Société à Monsieur Rizzo Alessandro.

Par conséquent, Rizzo Alessandro détient en tout 1010 parts de la société car l'associé Rizzo Giovanni n'a pas voulu exercer son droit de préemption sur les parts vendu par Monsieur Rizzo Manuel.

Rizzo Group Sàrl
Un mandataire

Référence de publication: 2015135160/14.

(150145817) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2015.

IMARA Investments Holding II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 131.992.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015132951/10.

(150143773) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2015.

Immobilière Scheergaass S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9555 Wiltz, 23, rue des Remparts.
R.C.S. Luxembourg B 107.959.

Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015132954/10.

(150143244) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2015.

INT.PACK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 62, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 82.925.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 4 août 2015.

Référence de publication: 2015132961/10.

(150144506) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2015.

Intensum Luxembourg S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 70, Val Sainte Croix.
R.C.S. Luxembourg B 108.334.

Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été déposés, dans leur version abrégée, au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg conformément à l'art. 79(1) de la loi du 19/12/2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mandataire

Référence de publication: 2015132963/11.

(150144001) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2015.

KNM, Société Anonyme.

Siège social: L-3844 Schifflange, Z.I. Luxembourg Heck.

R.C.S. Luxembourg B 155.658.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 26 février 2015

Le Conseil d'administration a décidé de nommer la société FIDUCIAIRE DU KIEM S.à r.l., ayant son siège social au 2, rue du Fort Wallis, L-2714 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 80232, comme dépositaire des actions au porteur de la Société, conformément à l'article 42 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015133018/13.

(150144099) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2015.

International Dairy Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 173.118.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015132964/10.

(150143456) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2015.

ISIDE S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 4, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 47.089.

—
Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ISIDE S.A.

Référence de publication: 2015132975/10.

(150143665) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2015.

Kauri Cab Valentina S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 157.219.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015133012/9.

(150143958) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2015.

Kglynvest - Mundi S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9780 Wintrange, 35A, A Staeves.

R.C.S. Luxembourg B 124.159.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015133013/9.

(150143957) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2015.

**VRWAY Communication S.A., Société Anonyme,
(anc. Vactec Management S.A.).**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R.C.S. Luxembourg B 132.690.

- Constituée suivant acte reçu par Maître Emile SCHLESSER, notaire de résidence à L-LUXEMBOURG, en date du 9 octobre 2007, publié au Mémorial, Recueil Spécial C n° 2657 du 20 novembre 2007.
- Statuts modifiés par-devant Maître Emile SCHLESSER, notaire de résidence à L-Luxembourg, en date du 29 septembre 2014, publié au Mémorial, Recueil Spécial C n° 2847 du 10 octobre 2014.

Il résulte de la lettre adressée à la société VRWAY COMMUNICATION S.A. en date du 28 juillet 2015, que Monsieur Luigi STARACE a démissionné de sa fonction d'administrateur avec effet immédiat.

Luxembourg, le 3 août 2015.

Pour la société VRWAY COMMUNICATION S.A.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Référence de publication: 2015133397/16.

(150143318) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2015.

Kilwinning S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 157.620.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015133014/10.

(150143627) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2015.

L.E.E. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6131 Junglinster, 33, rue Hiehl.
R.C.S. Luxembourg B 75.534.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2015133023/11.

(150143571) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2015.

Drake Recoveries S.à r.l., Société à responsabilité limitée de titrisation.

Capital social: GBP 12.559,00.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 132.049.

Les cessions de parts sociales de classe P suivantes ont été effectuées le 31 juillet 2015:

- CVIC Lux Master S.à r.l. a transféré 1 part sociale de classe P de la société Drake Recoveries S.à r.l. à CVI CVF II Lux Master S.à r.l. avec siège social sis au 11-13, Boulevard de La Foire, L-1528 Luxembourg et inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 170644.

- CVIC Lux Master S.à r.l. a transféré 1 part sociale de classe P de la société Drake Recoveries S.à r.l. à CVI CVF III Lux Master S.à r.l. avec siège social sis au 11-13, Boulevard de La Foire, L-1528 Luxembourg et inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 189209.

- CVI GVF (Lux) Master S.à r.l. a transféré 1 part sociale de classe P de la société Drake Recoveries S.à r.l. à CVI CHVF Lux Master S.à r.l. avec siège social sis au 11-13, Boulevard de La Foire, L-1528 Luxembourg et inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 179048.

- CVI GVF (Lux) Master S.à r.l. a transféré 1 part sociale de classe P de la société Drake Recoveries S.à r.l. à FOF Lux Master S.à r.l. avec siège social sis au 11-13, Boulevard de La Foire, L-1528 Luxembourg et inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 193850.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 11 août 2015.

Référence de publication: 2015138071/23.

(150149929) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2015.

Links Bidco S.à r.l. Propco 11, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 175.460.

Le bilan au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2015133028/10.

(150143887) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2015.

Links Bidco S.à r.l. Propco 12, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 175.461.

Le bilan au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2015133029/10.

(150143886) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2015.

Links Bidco S.à r.l. Propco 4, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 175.455.

Le bilan au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2015133032/10.

(150144108) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2015.

Links Bidco S.à r.l. Propco 7, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 175.478.

Le bilan au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2015133033/10.

(150143890) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2015.

SISL, Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 53.407.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2015.

Pour: SISL

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Référence de publication: 2015135224/14.

(150146522) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2015.

Infrastrukturelle Beteiligungsgesellschaft S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 162.886.

—
EXTRAIT

1) Il résulte d'une décision prise par l'actionnaire unique de la Société en date du 6 août 2015 que:

- La démission de Madame BLAUEN-ARENDT Geneviève de ses fonctions d'Administrateur de la Société a été acceptée avec effet au 6 août.

- Monsieur Peter Dickinson, née le 1^{er} mars 1966 à Nuneaton, demeurant professionnellement au 51, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, a été nommée aux fonctions de gérant de la Société, à compter du 6 août 2015 jusqu'à assemblée générale que se tiendra en 2020.

2) Le conseil d'Administration de la Société est dorénavant composé par:

- Fantuz Alexandra, Administrateur

- Caspers Rolf, Administrateur

- Dickinson Peter, Administrateur

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2015.

Pour extrait sincère et conforme

Sanne Group (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2015138214/23.

(150149733) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2015.

LFI Brie Comte Robert, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 122.709.

—
In the year two thousand and fifteen, on the twenty-seventh of July.

Before Us, Maître Alex WEBER, notary, residing in Bascharage, Grand Duchy of Luxembourg, acting in replacement of Maître Jean-Joseph WAGNER, notary, residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg, who will remain depositary of the present original deed.

THERE APPEARED

LaSalle French Investments, a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 41, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 110.375 (the "Sole Shareholder"),

represented by Mrs Nadia Weyrich, with professional address at Belvaux, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, initialled ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the notary, shall remain annexed to this deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the Sole Shareholder of LFI Brie Comte Robert, a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 41, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 122.709, incorporated pursuant to a notarial deed of Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg, on December 15, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, on February 15, 2007, number 183 (the "Company").

The appearing party representing the entire share capital of the Company, adopts and requests the undersigned notary to pass the following resolutions related to all the items of the following agenda:

Agenda

1. Dissolution of the Company in compliance with the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, and opening of the liquidation procedure of the Company;
2. Appointment of a liquidator of the Company and determination of its powers;
3. Miscellaneous.

Having duly considered each item on the agenda, the Sole Shareholder takes, and requires the notary to enact, the following resolutions:

First resolution

In compliance with articles 141 to 151 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, (the “Law”), the Sole Shareholder resolves to dissolve and liquidate the Company.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to appoint Alter Domus Liquidation Services S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 142389, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg as liquidator of the Company (the “Liquidator”).

The Liquidator has the broadest powers as provided for by articles 144 to 148bis of the Law.

The Liquidator is hereby expressly empowered to carry out all such acts as provided for by article 145 of the Law without requesting further authorisations of the general meeting in cases where such authorisations are required.

The Liquidator is relieved from drawing-up inventory and may refer to the interim balance sheet dated June 30, 2015.

The Company will be bound by the sole signature of the Liquidator.

The Liquidator may, under its responsibility, for special or specific operations, delegate to one or more proxyholders such powers as it determines and for the period as it thinks fit.

The Liquidator may distribute the Company's assets to the Sole Shareholder in cash and/or in kind in its sole discretion, after the payment of the debt of the Company or the creation of required provisions for the payment thereof. Such distribution may take the form of advanced payments on future liquidation proceeds.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Bascharage, on the day specified at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing party, this deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing party and in case of discrepancy between the English and the French text, the English version shall prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, known to the notary by name, first name and residence, the said proxyholder of the appearing party signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le vingt-sept juillet.

Par-devant nous Maître Alex WEBER, notaire de résidence à Bascharage, Grand-Duché de Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg, lequel dernier nommé restera dépositaire de la présente minute.

A COMPARU:

LaSalle French Investments, une société à responsabilité limitée, constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 41, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 110.375 (l'«Associé Unique»),

ici représentée par Madame Nadia WEYRICH, employée privée, demeurant à professionnellement à Belvaux, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, paraphée ne varietur par la mandataire de la partie comparante et par le notaire, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités d'enregistrement.

Laquelle partie comparante est l'Associé Unique de LFI Brie Comte Robert, une société à responsabilité limitée, constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 41, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 122.709, constituée selon acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 15 décembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 183, le 15 février 2007 (la «Société»).

La partie comparante représentant l'intégralité du capital social de la Société, adopte et requiert le notaire soussigné d'acter les résolutions suivantes portant sur tous les points figurant à l'ordre du jour suivant:

126219

Ordre du jour

1. Dissolution de la Société conformément à la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, et ouverture de la procédure de liquidation de la Société;
2. Nomination d'un liquidateur de la Société et fixation de ses pouvoirs;
3. Divers.

Après avoir dûment examiné chaque point figurant à l'ordre du jour, Associé Unique adopte et requiert le notaire d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

Conformément aux articles 141 à 151 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»), l'Associé Unique décide de dissoudre et de liquider la Société.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide de nommer Alter Domus Liquidation Services S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et existant sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 142389, ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg,, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que liquidateur de la Société (le «Liquidateur»).

Le Liquidateur dispose des pouvoirs les plus étendus tels que prévus aux articles 144 à 148bis de la Loi.

Le Liquidateur est par la présente expressément autorisé à accomplir tous les actes visés à l'article 145 de la Loi sans devoir requérir des autorisations supplémentaires auprès de l'assemblée générale des associés dans les cas où ces autorisations sont nécessaires.

Le Liquidateur est dispensé de dresser un inventaire et peut se référer au bilan intérimaire de la Société au 30 juin 2015.

La Société est engagée par la seule signature du Liquidateur.

Le Liquidateur pourra, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales ou déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires une partie de ses pouvoirs dont il fixera l'étendue et la durée.

Le Liquidateur pourra distribuer, à sa discrétion, les actifs de la Société à l'Associé Unique en espèce et/ou en nature, après avoir payé les dettes de la Société ou effectué les provisions nécessaires pour le paiement de ces dettes. Cette distribution pourra prendre la forme d'une avance sur le boni de liquidation.

Dont acte, passé à Bascharage, à la date figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction en français; à la demande de la même partie comparante et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

Après lecture faite au mandataire de la partie comparante connu du notaire instrumentant par nom, prénom et résidence, ledit mandataire de la partie comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: N. WEYRICH, A. WEBER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 28 juillet 2015. Relation: EAC/2015/17638. Reçu douze Euros (12.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2015133063/115.

(150143769) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2015.

Blue Station, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 182.014.

L'an deux mille quinze,

le huit juillet.

Par-devant Nous Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM, Grand-Duché de Luxembourg,

a comparu:

la société «SOHAR INVEST S.A.», une société anonyme constituée et existant sous le droit luxembourgeois établie et ayant son siège social au 10B, rue des Mérovingiens, L-8070 Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 187 400,

représentée aux fins des présentes par:

Madame Sylviane SZUMILAS, employée privée, avec adresse professionnelle au 10B, rue des Mérovingiens, L-8070 Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg,

aux termes d'une procuration sous seing privé lui donnée à Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg, le 03 juillet 2015.

La prédite procuration, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte à des fins d'enregistrement.

Laquelle partie comparante, représentée comme il est dit ci-avant, est l'associé unique de la société «BLUE STATION», (la «Société»), une société à responsabilité limitée régie selon les lois luxembourgeoises, établie ayant son siège social actuel au 23, rue Jean Jaurès, L-1836 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 182 014, constituée suivant acte notarié dressé en date du 26 novembre 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial»), en date du 21 décembre 2013, sous le numéro 3529 et page 156392.

Les statuts de la Société ne furent pas modifiés depuis lors.

Laquelle partie comparante, représentant l'intégralité du capital social, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique DECIDE de transférer, avec effet au 1^{er} juillet 2015, le siège social statutaire et administratif de la Société de la Ville de Luxembourg vers la Commune de Bertrange et de fixer sa nouvelle adresse au 10B, rue des Mérovingiens, L-8070 Bertrange.

Deuxième résolution

Afin de refléter ce changement de siège social, l'associé unique DECIDE de modifier l'article DEUX (2), alinéa 2.1. des statuts de la Société, pour lui donner désormais la nouvelle teneur suivante:

Art. 2. Siège social.

«2.1. Le siège social est établi à Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune par simple décision du gérant. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.»

Dont acte, fait et passé à Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg, au nouveau siège social de la Société, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le mandataire de la partie comparante prémentionné a signé avec Nous le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: S. SZUMILAS, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 13 juillet 2015. Relation: EAC/2015/16429. Reçu soixante-quinze Euros (75.-EUR).

Le Receveur ff. (signé): Monique HALSDORF.

Référence de publication: 2015133579/47.

(150144932) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2015.

Link Investment Holdings SA, Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 109.884.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par jugement du 9 juillet 2015, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, après avoir entendu le juge-commissaire en son rapport oral, le liquidateur et le Ministère Public en leurs conclusions, a déclaré closes pour insuffisance d'actif les opérations de la liquidation de la société anonyme LINK INVESTMENT HOLDINGS S.A., dont le siège social statutaire à L-5753 Frisange, 43 Parc Lésigny, a été dénoncé en date du 30 janvier 2008.

Pour extrait conforme
Maître Karima HAMMOUCHE
Le liquidateur
2 avenue du X septembre
L-2550 Luxembourg

Référence de publication: 2015133066/17.

(150143698) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2015.

Never Too Late Advisors Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2380 Luxembourg, 52, rue Charles Quint.

R.C.S. Luxembourg B 199.041.

—
STATUTES

In the year two thousand and fifteen, on the twenty-second day of July,
Before us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

There appeared:

System Addict Sàrl, a private limited liability company ("société à responsabilité limitée") with registered office located at 52, rue Charles Quint, L-2380 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, pending registration with the RCS, represented by its sole manager, Mr Jean-Yves Dumont, professionally residing in Luxembourg.

The appearing party, in the capacity in which it acts, requested the notary to record as follows the articles of incorporation of a private limited liability company ("société à responsabilité limitée") which is herewith established as follows:

Art. 1. Denomination. A private limited liability company ("société à responsabilité limitée") with the name "Never Too Late Advisors Sàrl" (the "Company") is hereby formed by the appearing party and all persons who will become Shareholders thereafter. The Company will be governed by these articles of association (the "Articles") and Luxembourg law.

Art. 2. Object. The object of the Company is to render financial advisory services of any kind and provide assistance to LIONTRUST INVESTMENT PARTNERS LLP in connection with the management of the assets of one or more sub-funds of LIONTRUST GLOBAL FUNDS plc, an open-ended umbrella investment company with variable capital and segregated liability between its sub-funds, incorporated with a limited liability under the laws of Ireland, registered number 459084, authorised in Ireland as an investment company pursuant to the European Communities (Undertakings for collective Investment in Transferable Securities) Regulations 2011 or such other undertakings for collective investment as may be managed or advised by LIONTRUST INVESTMENT PARTNERS LLP. The Company may take any measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and the development of its object.

Art. 3. Duration. The Company is established for an unlimited period.

Art. 4. Registered office. The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its Shareholders (as defined hereafter) deliberating in the manner provided for amendment of the Articles.

The registered office may be transferred within the same municipality by decision of the Manager (as defined hereafter) or as the case may be the Board of Managers (as defined hereafter).

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

In the event that the Manager, or as the case may be the Board of Managers, should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the Manager or as the case may be the Board of Managers.

Art. 5. Share capital. The issued share capital of the Company is set at twelve thousand five hundred euro (€12,500) divided into one hundred twenty-five shares (125) with a par value of one hundred euro (€100) each (the "Shares"). The holders of the Shares are together referred to as the "Shareholders". All Shares will have equal rights.

The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the Shareholders adopted in the manner required for amendment of the Articles.

Art. 6. Transfer of Shares. Shares are freely transferable among Shareholders. Except if otherwise provided by law, the Share transfer to non-Shareholders is subject to the consent of Shareholders representing at least seventy-five percent (75%) of the Company's capital.

Any transfer of Shares must be recorded by a notarial deed or by a private document and shall not be enforceable vis-à-vis the Company or third parties until it has been notified to the Company or accepted by it in accordance with article 190 of the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended from time to time (the "Law of 1915"), and article 1690 of the Civil Code.

The Company may repurchase its own Shares provided that the Company has sufficient distributable funds for that purpose.

Art. 7. Affixing of seals. The heirs, representatives or entitled persons of a Shareholder and creditors of a Shareholder cannot, under any circumstances, request the affixing of seals on the assets and documents of the Company, nor become involved in any way in its administration. In order to exercise their rights they have to refer to the financial statements and to the decisions of the general meeting of Shareholders.

Art. 8. Management of the Company. The Company is managed by one manager (the "Sole Manager") or several managers (the "Managers") who need not be Shareholders.

They are appointed and removed from office by a simple majority decision of the general meeting of Shareholders, which determines their powers and the term of their mandates. If no term is indicated the managers are appointed for an undetermined period. If several Managers are appointed, they will constitute a board of managers (the "Board of Managers"). The Board of Managers shall be composed of all Managers.

The Managers may be re-elected but also their appointment may be revoked with or without cause (ad nutum) at any time.

In dealing with third parties, the Sole Manager or, in case of plurality of Managers, the Board of Managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to perform all acts necessary or useful for accomplishment of the corporate objects of the Company.

All powers not expressly reserved by the Law of 1915 or by the Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Sole Manager or, in case of plurality of Managers, of the Board of Managers.

In case of litigation involving the Company either as plaintiff or as defendant, the Company will be represented by the Sole Manager or, in case of plurality of Managers, by the Board of Managers itself represented by the Manager appointed for this purpose.

The Board of Managers shall meet as often as the Company's interest so requires or upon call of any Manager. In case all the Managers are present or represented, they may waive all convening requirements and formalities.

Any Manager may participate in any meeting of the Board of Managers by conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another. A meeting may also be held by conference call only. The participation in, or the holding of, a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting or the holding of a meeting in person. Managers may be represented at meetings of the Board of Managers by another Manager without limitation as to the number of proxies which a Manager may accept and vote.

The Board of Managers may, unanimously, pass resolutions on one or several similar documents by circular means when expressing its approval in writing, by facsimile or email or any other similar means of communication. The entirety will form the circular documents duly executed giving evidence of the resolution. Managers' resolutions, including circular resolutions, shall be conclusively certified or an extract thereof shall be issued under the individual signature of any Manager.

Decisions of the Board of Managers are validly taken by the approval of the majority of the Managers attending the meeting (including by way of representation). The minutes of a meeting of the Board of Managers shall be signed by all Managers present or represented at the meeting. Extracts shall be certified by any Manager or by any person nominated by any Manager or during a meeting of the Board of Managers. In case of a Sole Manager, the resolutions of the Sole Manager shall be documented in writing.

The Company shall be bound in all circumstances by the sole signature of its Sole Manager and, in case of plurality of Managers, by the joint signature of any two Managers, and by the signature of any person to whom such power shall be delegated by the Sole Manager or, in case of plurality of Managers, by the Board of Managers.

Art. 9. Liability of the Managers. The (Sole) Manager(s) are not held personally liable for the indebtedness of the Company. As agents of the Company, they are responsible for the performance of their duties.

Art. 10. Shareholder voting rights. Each Shareholder may take part in collective decisions. Each Shareholder has a number of votes equal to the number of Shares he owns and may validly act at any meeting of Shareholders through a special proxy.

Art. 11. Shareholder meetings. Decisions by Shareholders are passed in such form and at such majority(ies) as prescribed by the Law of 1915 in writing (to the extent permitted by law) or at meetings. Any regularly constituted meeting of Shareholders or any valid written resolution (as the case may be) shall represent the entire body of Shareholders.

Meetings shall be called by convening notice addressed by registered mail to Shareholders to their address appearing in the register of Shareholders held by the Company at least eight (8) days prior to the date of the meeting. If the entire share capital of the Company is represented at a meeting the meeting may be held without prior notice.

In case of a single Shareholder owning all the Shares, it shall exercise all the powers conferred to the general meeting of Shareholders under section XII of the Law of 1915 and its decisions shall be in writing and shall be recorded in minutes.

In the case of written resolutions, the text of such resolutions shall be sent to the Shareholders at their addresses inscribed in the register of Shareholders held by the Company at least eight (8) days before the proposed effective date of the resolutions. The resolutions shall become effective upon the approval of the majority as provided for by law for collective

decisions (or subject to the satisfaction of the majority requirements, on the date set out therein). Unanimous written resolution may be passed at any time without prior notice.

Except as otherwise provided for by law, (i) decisions of the general meeting shall be validly adopted if approved by Shareholders representing more than half of the corporate capital; if such majority is not reached at the first meeting or first written resolution, the Shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter, and decisions shall be adopted by a majority of the votes cast, regardless of the portion of capital represented, (ii) however, decisions concerning the amendment of the Articles are taken by (x) a majority of the Shareholders (y) representing at least three quarters of the issued share capital and (iii) decisions to change the nationality of the Company are to be taken by Shareholders representing 100% of the issued share capital.

In case and for as long as the Company has more than 25 Shareholders, an annual general meeting shall be held on the fifteenth day of the month of May at 11:00 (CET) of each year at such place as shall be indicated in the convening notice for the meeting. If such day is not a business day, the meeting shall be held on the immediately following business day.

Art. 12. Accounting year. The accounting year begins on the first day of January of each year and ends on last day of December of the same year.

Art. 13. Financial statements. Every year as of the accounting year's end, the annual accounts are drawn up by the Sole Manager or, as the case may be, the Board of Managers.

The financial statements are at the disposal of the Shareholders at the registered office of the Company.

Art. 14. Distributions. Out of the net profit five percent (5%) shall be placed into a legal reserve account. This deduction ceases to be compulsory when such reserve amounts to ten percent (10%) of the issued share capital of the Company.

The Shareholders may decide to pay interim dividends on the basis of statements of accounts prepared by the Sole Manager, or as the case may be the Board of Managers, showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realised since the end of the last accounting year increased by profits carried forward and distributable reserves but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established by law.

The balance may be distributed to the Shareholders upon decision of the Shareholders in writing or at a general meeting.

The share premium account may be distributed to the Shareholders upon decision of the Shareholders in writing or at a general meeting. The Shareholders may decide to allocate any amount out of the share premium account to the legal reserve account.

Art. 15. Dissolution. The Company shall not be dissolved by reason of the order of restraint, the bankruptcy, the insolvency or the death of the single Shareholder or of one of the Shareholders.

The dissolution and liquidation of the Company can only be decided if approved by the majority (in number) of the Shareholders owning at least three quarters (3/4) of the capital of the Company

In case the Company is dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators who may be but do not need to be Shareholders and who are appointed by the Shareholders who will specify their powers and remunerations.

The surplus after payment of all charges, debts, expenses which are a result of liquidation, will be used to reimburse the contribution made by the Shareholders on the Shares. The final surplus will be distributed to the Shareholders in proportion to their respective shareholding.

Art. 16. Sole shareholder. If, and as long as one Shareholder holds all the Shares, the Company shall exist as a single Shareholder company, pursuant to article 179 (2) of the Law of 1915; in this case, articles 200-1 and 200-2, among others, of the Law of 1915 are applicable.

Art. 17. Applicable law. All matters not governed by the Articles shall be determined in accordance with the Law of 1915.

Subscription and payment

These Articles having thus been drawn up by the appearing party, the appearing party has subscribed for the number of Shares and has paid in cash the amount as mentioned hereafter:

Subscriber	Number of shares	Subscribed capital
System Addict Sàrl, prenamed	125	€ 12,500
Total	125	€ 12,500

Evidence of such payment has been given to the undersigned notary.

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately EUR 1,500.-.

Extraordinary decisions of the sole shareholder

The sole Shareholder has forthwith taken immediately the following resolutions:

1. The registered office of the Company is fixed at 52, Rue Charles Quint, L-2380 Luxembourg.
2. Mr. Jean-Yves Dumont, director, born in Charleroi (Belgium), on 1st December 1975, residing at 52, Rue Charles Quint, L-2380 Luxembourg, is appointed Manager of the Company for an undetermined period of time subject to the Articles.

Special disposition

The first accounting year shall begin on the date of incorporation and shall terminate on December 31, 2016.

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing party, who requested that the deed should be documented in the English language, the said person appearing signed the present original deed together with us, the Notary, having personal knowledge of the English language.

The present deed, worded in English, is followed by a translation into French. In case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille quinze, le vingt-deux juillet.

Par devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

System Addict Sàrl, une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 52, rue Charles Quint, L-2380 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en cours d'enregistrement au RCS, représentée par son gérant unique Monsieur Jean-Yves Dumont, résidant professionnellement à Luxembourg.

Laquelle comparante agissant ès-qualité a demandé au notaire soussigné d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est constituée par les présentes:

Art. 1^{er}. Dénomination. Il est formé par le comparant et toutes personnes qui deviendront par la suite associés, une société à responsabilité limitée sous la dénomination de "Never Too Late Advisors Sàrl" (la «Société»). La Société sera régie par les présents statuts (les «Statuts») et les dispositions légales afférentes.

Art. 2. Objet. La Société a pour objet de rendre des services de conseil financier de toute sorte à et d'assister LIONTRUST INVESTMENT PARTNERS LLP en rapport avec la gestion des avoirs d'un ou de plusieurs sous-fonds de LIONTRUST GLOBAL FUNDS plc., une société d'investissement à capital variable et à responsabilité limitée de type ouvert à compartiments multiples avec ségrégation des engagements, constituée sous droit irlandais, enregistrée sous le numéro 459084, autorisée en Irlande en tant que société d'investissement sous le Règlement 2011 (organisme de placement collectif en valeurs mobilières) des Communautés Européennes ou de tout autre organisme de placement collectif géré ou conseillé par LIONTRUST INVESTMENT PARTNERS LLP. La Société peut prendre toute mesure et exécuter toute opération qu'elle jugera utile à l'accomplissement et au développement de son objet.

Art. 3. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Siège social. Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire des Associés (tels que définis ci-après) délibérant dans les conditions prévues en cas de modification des Statuts.

Le siège social peut être transféré à l'intérieur de la même municipalité par décision du Gérant Unique (tel que défini ci-après) ou, le cas échéant, du Conseil de Gérance (tel que défini ci-après).

La Société peut avoir des bureaux et des succursales situés au Luxembourg ou à l'étranger.

Au cas où le Gérant, ou le cas échéant le Conseil de Gérance, estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale de la Société au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, ont eu lieu ou sont sur le point d'avoir lieu, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; ces mesures temporaires n'auraient aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, demeurerait une société luxembourgeoise. Ces mesures temporaires seront prises et portées à la connaissance des tiers par le Gérant ou le cas échéant le Conseil de Gérance.

Art. 5. Capital social. Le capital social émis de la Société est fixé à douze mille cinq cents euro (€12.500) divisé en cent vingt-cinq (125) parts sociales (les «Parts sociales») d'une valeur nominale de cent euro (€100) chacune. Les détenteurs de Parts sociales sont désignés comme les «Associés». Toutes les Part sociales ont des droits égaux.

Le capital de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution des Associés adoptée de la manière requise pour la modification des Statuts.

Art. 6. Cession de parts sociales. Les Parts sociales sont librement cessibles entre Associés. Sauf dispositions contraires de la loi, les Parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non Associés que moyennant l'agrément donné par au moins soixante-quinze pourcent (75%) du capital social de la Société.

Les cessions de Parts sociales doivent être constatées par un acte notarié ou sous seings privés et ne sont opposables à la Société et aux tiers qu'après qu'elles ont été notifiées à la Société ou acceptées par elle en conformité avec les dispositions de l'article 190 de la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (la «loi de 1915») et de l'article 1690 du code civil.

La Société peut racheter ses propres Parts sociales sous réserve de disposer de réserves distribuables suffisantes à cet effet.

Art. 7. Fixation de scellés. Ni les héritiers, représentants ou fondés de pouvoir d'un Associé ni les créanciers d'un Associé ne peuvent, quelles que soient les circonstances, requérir la fixation de scellés sur les avoirs ou documents de la Société, ni s'ingérer d'aucune manière dans sa gestion. Afin d'exercer leurs droits ils doivent s'en remettre aux états financiers et aux décisions de l'assemblée générale des Associés.

Art. 8. Gérance. La Société est administrée par un gérant (le «Gérant Unique») ou plusieurs gérants (les «Gérants»), Associés ou non.

Ils sont nommés et révoqués par l'assemblée générale des Associés, qui détermine leurs pouvoirs et la durée de leurs fonctions, et qui statue à la majorité simple. Si aucun terme n'est indiqué, les gérants sont nommés pour une période indéterminée. Au cas où il y aurait plus d'un Gérant, les Gérants constituent un conseil de gérance (le «Conseil de Gérance»). Le Conseil de Gérance sera composé de tous les Gérants.

Les Gérants sont rééligibles mais leur nomination est également révocable avec ou sans cause (ad nutum) et à tout moment.

Vis-à-vis des tiers le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de Gérants, le Conseil de Gérance a les pouvoirs les plus étendus pour agir pour le compte de la Société en toutes circonstances et de faire tous actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de la Société.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la Loi de 1915 ou par les Statuts à l'assemblée générale des Associés sont de la compétence du Gérant Unique ou, en cas de pluralité de Gérants, du Conseil de Gérance.

En cas de litige impliquant la Société en demandant ou en défendant, la Société sera représentée par le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de Gérants, par le Conseil de Gérance lui-même représenté par un Gérant nommé à cette fin.

Le Conseil de Gérance se réunira aussi souvent que les affaires de la Société le requièrent ou sur convocation de tout Gérant de la Société. Si tous les Gérants sont présents ou représentés, ils pourront passer outre à toutes formalités et obligations de convocation.

Tout Gérant peut participer à une réunion du Conseil de Gérance par conférence téléphonique ou d'autres moyens de communication similaires permettant à toutes les personnes prenant part à cette réunion de s'entendre les uns les autres et de communiquer les uns avec les autres. Une réunion peut également être tenue uniquement sous forme de conférence téléphonique. La participation à une réunion ou la tenue d'une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion ou à une réunion tenue en personne. Les Gérants peuvent être représentés aux réunions du Conseil de Gérance par un autre Gérant, sans limitation quant au nombre de procurations qu'un Gérant peut accepter et voter.

Le Conseil de Gérance peut, à l'unanimité, prendre des résolutions sur un ou plusieurs documents similaires par voie circulaire en exprimant son approbation par écrit, par télécopieur ou par email ou tout autre moyen de communication similaire. L'ensemble constituera les documents circulaires dûment exécutés faisant foi de la résolution intervenue. Les résolutions des Gérants, y compris celles prises par voie circulaire, seront certifiées comme faisant foi et des extraits seront émis sous la signature individuelle de chaque Gérant.

Les décisions du Conseil de Gérance sont valablement prises avec l'accord de la majorité des Gérants présents (y compris par voie de représentation). Le procès-verbal de toute réunion du Conseil de Gérance devra être signé par tous les Gérants présents ou représentés à cette réunion. Des extraits de ces procès-verbaux pourront être certifiés par tout Gérant ou par toute personne désignée par un Gérant ou lors d'une réunion du Conseil de Gérance. En cas de Gérant Unique, les résolutions du Gérant Unique seront prises par écrit.

La Société sera valablement engagée en toutes circonstances par la signature individuelle de son Gérant Unique et, dans le cas d'une pluralité de Gérants, par la signature conjointe de deux Gérants, et par la signature de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués par le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de Gérants, par le Conseil de Gérance.

Art. 9. Responsabilité des Gérants. Le ou les Gérants ne contractent aucune obligation personnelle du fait des dettes de la Société. Comme mandataires, ils sont responsables de l'exécution de leur mandat.

Art. 10. Droits de vote des Associés. Chaque Associé peut participer aux décisions collectives. Il a un nombre de voix égal au nombre de Parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 11. Assemblées générales des Associés. Les décisions des Associés sont prises dans les formes et aux conditions de majorité prévues par la Loi de 1915, par écrit (dans la mesure où c'est permis par la loi) ou lors d'assemblées. Toute assemblée valablement constituée des Associés ou toute résolution circulaire valablement prise (le cas échéant) représente l'entière des Associés.

Les assemblées sont convoquées par une convocation adressée par lettre recommandée aux Associés à l'adresse contenue dans le registre des Associés tenu par la Société au moins huit (8) jours avant la date d'une telle assemblée. Si l'entière du capital social est représentée à une assemblée, l'assemblée peut être tenue sans convocation préalable.

Dans le cas d'un Associé unique détenant toutes les Actions, celui-ci exercera tous les pouvoirs normalement dévolus à l'assemblée générale des Associés par la Section XII de la Loi de 1915 et ses décisions seront prises par écrits et consignés dans un procès-verbal.

Dans le cas de résolutions circulaires, le texte de ces résolutions doit être envoyé aux Associés à leur adresse inscrite dans le registre des Associés tenu par la Société au moins huit (8) jours avant la date effective des résolutions. Les résolutions prennent effet à partir de l'approbation par la majorité comme prévu par la loi concernant les décisions collectives (ou sujet à la satisfaction de la majorité, à la date y précisée). Des résolutions unanimes peuvent être passées à tout moment sans préavis.

A moins que la loi n'en dispose autrement, (i) les décisions de l'assemblée générale seront valablement adoptées si elles sont approuvées par les Associés représentant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première assemblée ou lors de la première résolution écrite, les Associés seront convoqués ou consultés une deuxième fois, par lettre recommandée, et les décisions seront adoptées à la majorité des voix des votants, sans considérer la portion du capital représentée. (ii) Cependant, des décisions concernant des modifications des Statuts seront prises par (x) une majorité des Associés (y) représentant au moins trois-quarts du capital social émis et (iii) les décisions concernant le changement de nationalité de la Société seront prises par les Associés représentant 100% du capital social émis.

A partir du moment où la Société compte plus de 25 Associés, une assemblée générale annuelle des Associés se tiendra chaque année le quinzième jour du mois de mai à 11 heures (CET) en tel lieu qui sera indiqué dans la lettre de convocation relative à cette assemblée. Si ce jour n'est pas un jour ouvrable l'assemblée sera tenue le jour ouvrable suivant le plus proche.

Art. 12. Année sociale. L'année sociale commence le premier jour de janvier de chaque année et se termine le dernier jour de décembre de la même année.

Art. 13. Comptes annuels. Chaque année, à la fin de l'exercice social, le Gérant Unique, ou le cas échéant le Conseil de Gérance établit les comptes annuels.

Les comptes annuels sont disponibles au siège social pour tout Associé de la Société.

Art. 14. Distributions. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'une réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligation si cette réserve atteint dix pour cent (10%) du capital social.

Les Associés peuvent décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par le Gérant Unique ou le cas échéant le Conseil de Gérance, duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice comptable augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à une réserve constituée en vertu de la loi.

Le solde peut être distribué aux Associés par décision des Associés prise par écrit ou en assemblée générale.

Le compte de prime d'émission peut être distribué aux Associés par décision des Associés prise par écrit ou en assemblée générale des Associés. Les Associés peuvent décider d'allouer tout montant de la prime d'émission à la réserve légale.

Art. 15. Dissolution. La Société n'est point dissoute par l'interdiction, la faillite, la déconfiture ou la mort de l'Associé unique ou de l'un des Associés.

La dissolution et la liquidation de la Société ne peut intervenir qu'avec l'assentiment de la moitié des Associés possédant les trois quarts du capital social de la Société.

Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera réalisée par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par l'assemblée générale des Associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Le produit de la liquidation après paiement des charges, dettes et frais de la liquidation sera alloué au remboursement des apports réalisés par les Associés à la Société. Le boni de liquidation sera distribué aux Associés au pro rata de leur participation dans le capital social.

Art. 16. Associé unique. Lorsque, et aussi longtemps qu'un Associé réunit toutes les Parts sociales entre ses seules mains, la société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la Loi de 1915; dans ce cas, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont d'application.

Art. 17. Loi Applicable. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les Statuts, les Associés se réfèrent aux dispositions de la Loi de 1915.

Souscription et paiement

Les Statuts ayant été ainsi établis par la partie comparante, la partie comparante a souscrit et entièrement libéré les Parts sociales suivantes:

Souscripteur	Nombre de Parts Sociales	Prix de souscription total
System Addict Sàrl, prénommée	125	€ 12.500
Total	125	€ 12.500

Preuve du paiement du prix de souscription a été donnée au notaire instrumentant.

Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations, charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société du fait du présent acte sont évaluées à environ EUR 1.500,-.

Décisions extraordinaires de l'associé unique

Et aussitôt, l'Associé unique a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est fixé au 52, rue Charles Quint, L-2380 Luxembourg.
2. Monsieur Jean-Yves Dumont, directeur, né à Charleroi (Belgique) le 1^{er} décembre 1975, résidant au 52, rue Charles Quint, L-2380 Luxembourg, est nommé Gérant de la Société pour une durée indéterminée sous réserve des Statuts.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence en date de la constitution et se terminera le 31 décembre 2016.

Dont Acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le document ayant été lu au comparant, qui a requis que le présent acte soit rédigé en langue anglaise, ledit comparant a signé le présent acte avec Nous, notaire, qui avons une connaissance personnelle de la langue anglaise.

Le présent acte, rédigé en anglais, est suivi d'une traduction française. En cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

Signé: J.-Y. DUMONT et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 22 juillet 2015. Relation: 1LAC/2015/23167. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur ff. (signé): C. FRISING.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 4 août 2015.

Référence de publication: 2015134013/361.

(150144901) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2015.

LSREF4 Benelux Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8070 Bertrange, 33, rue du Puits Romain.

R.C.S. Luxembourg B 196.200.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2015.

Référence de publication: 2015133072/10.

(150144578) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2015.

Maro I Holding, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 64, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 182.831.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Susanne MUNTINGA - VAN DEN HOUTEN.

Référence de publication: 2015133084/10.

(150144037) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2015.

Mediterranean Resources Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 3.050.000,00.

Siège social: L-1857 Luxembourg, 5, rue du Kiem.

R.C.S. Luxembourg B 176.742.

Il y a lieu de rectifier le nom du gérant de catégorie A, à savoir Brian E. Stone en Edward Brian Stone.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Référence de publication: 2015133087/11.

(150143195) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2015.

Perseus Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6971 Hostert, 4, Op der Aeppltaart.

R.C.S. Luxembourg B 124.515.

Extrait de résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenant lieu d'Assemblée Générale Ordinaire du 11 juin 2015

Les actionnaires de la société PERSEUS INVESTMENTS S.A. réunis en Assemblée Générale Ordinaire du 11 juin, ont décidé à l'unanimité, de prendre les résolutions suivantes:

L'Assemblée générale constatant que le mandat d'administrateur de:

- Monsieur Max GALOWICH, juriste, né le 30/07/1965 à Luxembourg, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt,

est venu à échéance, décide de le renouveler pour une année c'est-à-dire jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2016.

D'autre part, l'assemblée générale constatant que le mandat de:

- La société LUX-AUDIT S.A., ayant son siège à L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faïencerie, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 25797

est venu à échéance, décide de le renouveler pour une année c'est-à-dire jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2016.

Luxembourg, le 11 juin 2015.

Pour extrait conforme

Signatures

Référence de publication: 2015138390/23.

(150150333) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2015.

Meighorn Rosemont S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 137.522.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2015.

Référence de publication: 2015133114/10.

(150143810) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2015.

Memnon Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 15, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 158.802.

EXTRAIT

L'Assemblée Générale des Actionnaires s'est tenue à Luxembourg le 29 juin 2015 et a adopté les résolutions suivantes:

1. L'Assemblée a reconduit les mandats des administrateurs suivants pour une durée d'une année jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires en 2016:

- M. David Pawelkowski, 35, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

- M. François Simon, 20, Boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

- M. Stephan Crombach, 326, avenue Louise, bâtiment Blue Tower, B-1050 Bruxelles
- M. Ivan Briery, Kensington Square, GB-W8 5HH Londres

2. L'Assemblée a reconduit le mandat du Réviseur d'Entreprises PricewaterhouseCoopers, Société Coopérative, pour une période d'un an jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires en 2016.

Référence de publication: 2015133115/17.

(150143495) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2015.

Constellation Corporation S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 188.919.

—
Extract of the resolutions taken by the Board of Directors on August 6th, 2015

The resignation of Mr Pierre PARACHE, private employee, born on December 9th, 1977 in Libramont-Chevigny, Belgium, residing professionally at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, from his mandate as Director be noted on 31th July 2015.

Mr Etienne JOANNES, private employee, bom on March 5th 1976 in Saint-Mard, Belgium, professionally residing at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, be co-opted as a new Director of the company. Her mandate will lapse at the Annual General Meeting of 2020.

Certified true copy

Suit la traduction en français de ce qui précède:

Extrait des résolutions prises par le Conseil d'Administration le 6 août 2015

La démission de Monsieur Pierre PARACHE, employé privé, né le 9 décembre 1977 à Libramont-Chevigny, Belgique, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, de sa fonction d'Administrateur est actée le 31 juillet 2015.

Monsieur Etienne JOANNES, employé privé, né le 5 mars 1976 à Saint-Mard, Belgique, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, est cooptée en tant que nouvel Administrateur de la société. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2020.

Fait à Luxembourg, le 6 août 2015.

Certifié sincère et conforme

N.NGO BAYIHA / C. MOGNOL

Director / Director

Référence de publication: 2015138058/27.

(150149956) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2015.

JAB Partners S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 201.652,00.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 5, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 180.166.

—
In the year two thousand fifteen, the twenty-ninth day of July,

before Us, Maître Henri BECK, notary residing in Echternach, Grand Duchy of Luxembourg,

was held

an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of JAB Partners S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 5, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies (the RCS) under number B 180.166 and having a share capital of EUR 275,000 (the Company). The Company was incorporated on 10 September 2013 pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the Mémorial) number 2712 on 30 October 2013. The articles of association of the Company (the Articles) have been amended for the last time pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, abovementioned, dated 19 May 2014 and published in the Mémorial number 2045 on 04 August 2014.

THERE APPEARED:

1. HFS S.à r.l. a private limited liability company (société à responsabilité limitée) organized and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, registered with the RCS under number B 165.525 and having a share capital of EUR 29,625 (HFS),

represented by Peggy Simon, employee, professionally residing in L-6475 Echternach, 9, Rabatt, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

2. Bansk s.à r.l. a private limited liability company (société a responsabilité limitée) organized and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, registered with the RCS under number B 165.349 and having a share capital of USD 25,000 (Bansk),

represented by Peggy Simon, employee, professionally residing in L-6475 Echternach, 9, Rabatt, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

3. Platin Investments S.à r.l. a private limited liability company (société a responsabilité limitée) organized and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, registered with the RCS under number B 165.345 and having a share capital of USD 25,000 (Platin),

represented by Peggy Simon, employee, professionally residing in L-6475 Echternach, 9, Rabatt, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

4. Aliyah s.à r.l., a private limited liability company (société a responsabilité limitée) organized and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, registered with the RCS under number B 169.857 and having a share capital of USD 25,000 (Aliyah),

represented by Peggy Simon, employee, professionally residing in L-6475 Echternach, 9, Rabatt, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

5. F.A.M.P.A. s.à r.l. a private limited liability company (société a responsabilité limitée) organized and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, registered with the RCS under number B 169.864 and having a share capital of USD 25,000 (FAMPA),

represented by Peggy Simon, employee, professionally residing in L-6475 Echternach, 9, Rabatt, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

6. Jorina s.à r.l. a private limited liability company (société a responsabilité limitée) organized and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, registered with the RCS under number B 169.858 and having a share capital of USD 25,000 (Jorina),

represented by Peggy Simon, employee, professionally residing in L-6475 Echternach, 9, Rabatt, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

7. Joachim Creus, born in Poperinge, Belgium on 10 June 1976, with professional address at 5, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg (JC),

represented by Peggy Simon, employee, professionally residing in L-6475 Echternach, 9, Rabatt, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

8. Markus Hopmann, born in Essen, Germany, on 6 May 1961, with professional address at 5, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg (MH),

represented by Peggy Simon, employee, professionally residing in L-6475 Echternach, 9, Rabatt, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

HFS, Bansk, Platin, Aliyah, FAMPA, Jorina, JC and MH are together referred to as the Shareholders.

Said proxies, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The Shareholders, represented as stated above, have requested the undersigned notary to record the following:

I. That the Shareholders hold all of the one hundred thirty-seven thousand five hundred (137,500) shares, having a nominal value of two Euro (EUR 2) each, in the share capital of the Company; they are thus representing the entirety of the share capital of the Company so that the Meeting is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items of the agenda.

II. That the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Waiver of the convening notices;

2. Decrease of the share capital of the Company by an amount of seventy-three thousand three hundred forty-eight Euro (EUR 73,348) in order to bring it from its present amount of two hundred seventy-five thousand Euro (EUR 275,000) to two hundred and one thousand six hundred fifty-two Euro (EUR 201,652) by way of cancellation by the Company of thirty-six thousand six hundred seventy-four (36,674) shares of the Company, having a nominal value of two Euro (EUR 2) each and payment in kind to the holder of the redeemed shares;

3. Subsequent amendment of article 5.1 of the of the articles of association of the Company in order to reflect the above share capital decrease;

4. Amendment of the register of the Shareholders of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company, each acting individually, to proceed on behalf of the Company with the cancellation of the cancelled shares in the share register of the Company; and

5. Miscellaneous.

III. That the Shareholders have taken the following resolutions:

First resolution

The Shareholders resolve to decrease the share capital of the Company by an amount of seventy-three thousand three hundred forty-eight Euro (EUR 73,348) in order to bring it from its present amount of two hundred seventy-five thousand Euro (EUR 275,000) to two hundred and one thousand six hundred fifty-two Euro (EUR 201,652) by way of cancellation by the Company of thirty-six thousand six hundred seventy-four (36,674) shares of the Company, having a nominal value of two Euro (EUR 2) each, held by Platin (the Cancelled Shares).

The repayment of the Cancelled Shares will be settled by way of a payment in kind by the Company to Platin, consisting in:

(i) seventy thousand five hundred twenty-one (70,521) class B shares, having a nominal value of one Euro (EUR 1) each, held by the Company in JAB Consumer Fund Management SARL, a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, having a share capital of two hundred seventy-five thousand Euro (EUR 275,000) and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 187.699 (the JAB Consumer Fund Shares); and

(ii) three thousand three hundred thirty-four (3,334) shares, having a nominal value of one Euro (EUR 1) each, held by the Company in JAB Consumer GP S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, having a share capital of thirteen thousand Euro (EUR 13,000) and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 182.590 (the JAB GP Shares).

The JAB Consumer Fund Shares and the JAB GP Shares have together an aggregate value of three hundred seventy-eight thousand one hundred eighty Euro (EUR 378,262.3) (the Share Value).

The Shareholders resolve to agree that the Share Value is equal to the shareholding of Platin in the net book value of the Company as it appears in the most recent interim accounts of the Company (the Interim Accounts). The Share Value will be deducted first from the nominal amount of capital of the Company, the share premium and account 115 to the extent they relate to the shares held by Platin.

The Interim Accounts, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

Second resolution

As a consequence of the preceding resolutions, the Shareholders resolve to amend article 5.1 of the articles of association of the Company, so that it shall henceforth read as follows:

“ **5.1.** The share capital is set at two hundred and one thousand six hundred fifty-two Euro (EUR 201,652), represented by one hundred thousand eight hundred twenty-six (100,826) shares in registered form, having a nominal value of two Euro (EUR 2.-) each.”

Third resolution

The Shareholders resolve to amend the register of Shareholders of the Company in order to reflect the above changes and empower and authorize any manager of the Company, each acting individually, to proceed on behalf of the Company with the cancellation of the Cancelled Shares in the share register of the Company.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and that, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed is drawn in Echternach, on the year and day first above written.

After reading this deed aloud, the notary signs it with the authorized representative of the appearing parties.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le vingt-neuvième jour de juillet,

par-devant Nous, Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue

une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des associés de JAB Partners S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, dont le siège social est établi au 5, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg (le RCS) sous le numéro B 180.166 et disposant d'un capital social de EUR 275.000 (la Société). La Société a été constituée le 10 septembre 2013 suivant un acte de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le Mémorial) numéro 2712 le 30 octobre 2013. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés pour la

dernière fois suivant un acte de Maître Joseph Elvinger, susmentionné, daté du 19 mai 2014 et publié au Mémorial sous le numéro 2045 le 04 août 2014.

ONT COMPARU:

1. HFS S.à r.l. une société à responsabilité limitée constituée et existant en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social est sis au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, immatriculée au RCS sous le numéro B 165.525 et disposant d'un capital social de EUR 29.625 (HFS),

ici représentée par Peggy Simon, employée, de résidence professionnelle à L-6475 Echternach, 9, Rabatt, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

2. Bansk s.à r.l. une société à responsabilité limitée constituée et existant en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social est sis au 5, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, immatriculée au RCS sous le numéro B 165.349 et disposant d'un capital social de USD 25.000 (Bansk),

ici représentée par Peggy Simon, employée, de résidence professionnelle à L-6475 Echternach, 9, Rabatt, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

3. Platin Investments S.à r.l. une société à responsabilité limitée constituée et existant en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social est sis au 5, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, immatriculée au RCS sous le numéro B 165.345 et disposant d'un capital social de USD 25.000 (Platin),

ici représentée par Peggy Simon, employée, de résidence professionnelle à L-6475 Echternach, 9, Rabatt, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

4. Aliyah s.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social est sis au 5, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, immatriculée au RCS sous le numéro B 169.857 et disposant d'un capital social de USD 25.000 (Aliyah),

ici représentée par Peggy Simon, employée, de résidence professionnelle à L-6475 Echternach, 9, Rabatt, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

5. F.A.M.P.A. s.à r.l. une société à responsabilité limitée constituée et existant en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social est sis au 5, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, immatriculée au RCS sous le numéro B 169.864 et disposant d'un capital social de USD 25.000 (FAMPA),

ici représentée par Peggy Simon, employée, de résidence professionnelle à L-6475 Echternach, 9, Rabatt, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

6. Jorina s.à r.l. une société à responsabilité limitée constituée et existant en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social est sis au 5, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, immatriculée au RCS sous le numéro B 169.858 et disposant d'un capital social de USD 25.000 (Jorina),

ici représentée par Peggy Simon, employée, de résidence professionnelle à L-6475 Echternach, 9, Rabatt, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

7. Joachim Creus, né à Poperinge, Belgique le 10 juin 1976, dont l'adresse professionnelle se situe au 5, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg (JC),

ici représentée par Peggy Simon, employée, de résidence professionnelle à L-6475 Echternach, 9, Rabatt, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, et

8. Markus Hopmann, né à Essen, Allemagne, le 6 mai 1961, dont l'adresse professionnelle se situe au 5, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg (MH),

ici représentée par Peggy Simon, employée, de résidence professionnelle à L-6475 Echternach, 9, Rabatt, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

HFS, Bansk, Platin, Aliyah, FAMPA, Jorina, JC et MH sont ensemble dénommés les Associés.

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire agissant pour le compte des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées avec celui-ci auprès des autorités de l'enregistrement.

Les Associés, représentés comme indiqué ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. Que les Associés détiennent l'intégralité des cent trente-sept mille cinq cents (137.500) parts sociales, d'une valeur nominale de deux euros (EUR 2) chacune, dans le capital social de la Société; qu'ils représentent dès lors l'intégralité du capital social de la Société de sorte que l'Assemblée est valablement constituée et peut délibérer sur les points de l'ordre du jour.

II. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Renonciation aux formalités de convocation;

2. Diminution du capital social de la Société d'un montant de soixante-treize mille trois cent quarante-huit Euro (EUR 73.348) afin de le porter de son montant actuel de deux cent soixante-quinze mille Euro (EUR 275.000) à deux cent un mille six cent cinquante-deux Euro (EUR 201.652) par l'annulation par la Société de trente-six mille six cent soixante-quatorze (36.674) parts sociales de la Société, ayant une valeur nominale de deux Euro (EUR 2) chacune et paiement en nature au détenteur des parts sociales annulées;

3. Modification subséquente de l'article 5.1 des statuts de la Société afin d'y refléter la diminution du capital social ci-dessus;

4. Modification du registre des Associés de la Société afin de refléter les changements ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société, chacun agissant individuellement, de procéder pour le compte de la Société à l'annulation des parts sociales annulées dans le registre des parts sociales de la Société; et

5. Divers.

III. Que les Associés ont adopté les résolutions suivantes:

Première résolution

Les Associés décident de diminuer le capital social de la Société d'un montant de soixante-treize mille trois cent quarante-huit Euro (EUR 73.348) afin de le porter de son montant actuel de deux cent soixante-quinze mille Euro (EUR 275.000) à deux cent un mille six cent cinquante-deux Euro (EUR 201.652) par l'annulation par la Société de trente-six mille six cent soixante-quatorze (36.674) parts sociales de la Société, ayant une valeur nominale de deux Euro (EUR 2) chacune, détenues par Platin (les Parts Sociales Annulées).

Le paiement des Parts Sociales Annulées sera réglé par un paiement en nature par la Société à Platin, se composant de:

(i) soixante-dix mille cinq cent vingt-et-une (70.521) parts sociales de classe B, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune, détenues par la Société dans JAB Consumer Fund Management SARL, une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social est établi au 5, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, disposant d'un capital social de deux cent soixante-quinze mille Euro (EUR 275,000) et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 187.699 (les Parts JAB Consumer Fund); et

(ii) trois mille trois cent trente-quatre (3.334) parts sociales, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune, détenues par la Société dans JAB Consumer GP S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon le droit luxembourgeois, dont le siège social est établi au 5, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, disposant d'un capital social de treize mille euros (EUR 13.000,-) et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 182.590 (les Parts JAB GP).

Les Parts JAB Consumer Fund et les Parts JAB GP ont ensemble, une valeur de trois cent soixante-dix-huit mille deux cent soixante-deux euros et trente centimes (EUR 378.262,3) (la Valeur des Parts).

Les Associés décident d'accepter que la Valeur des Parts correspond à la quote-part de Platin dans la valeur nette comptable de la Société comme mentionné dans les derniers comptes intermédiaires de la Société en date (les Comptes Intérimaires). La Valeur des Parts viendra en déduction d'abord du compte capital souscrit, du compte prime démission et du compte 115 pour autant que les montants déduits soient afférents à la participation de Platin.

Les Comptes Intérimaires, après avoir été signés ne varient par le mandataire agissant pour le compte des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexés au présent acte pour être enregistrés avec celui-ci auprès des autorités de l'enregistrement.

Deuxième résolution

En conséquence des résolutions précédentes, les Associés décident de modifier l'article 5.1 des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

“ **5.1.** Le capital social est fixé à deux cent un mille six cent cinquante-deux Euro (EUR 201.652), représenté par cent mille huit cent vingt-six (100.826) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de deux Euro (EUR 2,-) chacune.”

Troisième résolution

Les Associés décident de modifier le registre des Associés de la Société afin de refléter les changements ci-dessus et donnent pouvoir et autorise tout gérant de la Société, chacun agissant individuellement, de procéder pour le compte de la Société à l'annulation des Parts Sociales Annulées dans le registre des parts sociales de la Société.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare ici qu'à la demande des parties comparantes ci-dessus, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française et qu'en cas de divergences entre les textes anglais et français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Echternach, à la date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite à voix haute du présent acte, le notaire le signe avec le mandataire des parties comparantes.

Signé: P. SIMON, Henri BECK.

Enregistré à Grevenmacher Actes Civils, le 04 août 2015. Relation: GAC/2015/6709. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 07 août 2015.

Référence de publication: 2015135825/247.

(150147491) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2015.

Links Bidco S.à r.l. Propco 8, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 175.454.

Le bilan au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2015133034/10.

(150143510) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2015.

Links Bidco S.à r.l. Propco 9, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 175.497.

Le bilan au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2015133035/10.

(150143889) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2015.

R.I.I. S.A., Recherche et Investissements Internationaux, Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 32.561.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour RECHERCHE ET INVESTISSEMENTS INTERNATIONAUX

En abrégé «R.I.I. S.A.»

Un mandataire

Référence de publication: 2015133251/12.

(150143261) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2015.

Luxif, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités.

R.C.S. Luxembourg B 154.646.

Les comptes annuels du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015133048/10.

(150144364) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2015.

La Modenese S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1261 Luxembourg, 125-129, rue de Bonnevoie.

R.C.S. Luxembourg B 54.130.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015133053/10.

(150143541) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2015.

Laturne S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 157.010.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2014.
LATURNE SA

Référence de publication: 2015133058/11.

(150143242) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2015.

RH Czech Residential GP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 1, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 199.207.

Il résulte des résolutions écrites des associés de la Société prises en date du 5 août 2015 que Madame Jennika Lindholm a été révoquée de sa fonction de gérant de la Société avec effet immédiat.

Il est décidé de nommer:

- Monsieur Kevin Kelly, né le 27 mai 1971 à New York, Etats-Unis d'Amérique, résidant professionnellement au 345, Park Avenue, New York, NY 10154, Etats-Unis d'Amérique à la fonction de gérant de la Société avec effet immédiat pour une durée indéterminée;

- Monsieur John Sutherland, né le 2 décembre 1964 à Lower Hutt, Nouvelle-Zélande, résidant professionnellement au 2-4, Avenue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg à la fonction de gérant de la Société avec effet immédiat pour une durée indéterminée.

Par conséquent, le conseil de gérance est désormais composé comme suit:

- Kemal Akyel;
- Kevin Kelly; et
- John Sutherland.

Le 11 août 2015.

Pour extrait conforme
Un mandataire

Référence de publication: 2015138431/23.

(150149823) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2015.

Alacer Gold Corp. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 174.377.

I. Par résolutions circulaires signées en date du 24 Juillet 2015, le conseil de gérance a décidé de transférer le siège social de la Société du 6, rue Guillaume Schneider L-2522 Luxembourg au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg avec effet immédiat.

II. Par résolutions prises en date du 24 Juillet 2015, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

- Nomination de Manfred, Schneider, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, au mandat de gérant de catégorie B, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée;

- Nomination de Florence Gérardy, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, au mandat de gérant de catégorie B, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée;

- Révocation de Caroline Goergen, avec adresse professionnelle au 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg de son mandat de gérant de catégorie B, avec effet immédiat;

- Révocation d'Agnes Csorgo, avec adresse professionnelle au 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg de son mandat de gérant de catégorie B, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2015.

Référence de publication: 2015136975/22.

(150149029) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2015.

MG Constructions S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1538 Luxembourg, 2, place de France.
R.C.S. Luxembourg B 180.815.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 03 août 2015.

Pour la société

Référence de publication: 2015133119/11.

(150143289) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2015.

MKA - Courtier, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 22, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 161.900.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés tenue au siège social, le 3 août 2015

Le mandat de gérant de Monsieur DUHR Michel demeurant à L-1670 Senningerberg, 29, Gromscheid est révoqué avec effet immédiat.

Référence de publication: 2015133124/10.

(150143424) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2015.

Msteel S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9085 Ettelbruck, 1, Zone Industrielle.
R.C.S. Luxembourg B 158.955.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MSTEEL S.A.

Référence de publication: 2015133145/10.

(150143247) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2015.

Museal S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2543 Luxembourg, 28, rue du Dernier Sol.
R.C.S. Luxembourg B 66.413.

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire de la Société Anonyme MUSEAL S.A. du 21 juillet 2014

En date du 21 juillet 2014, les actionnaires de Museal S.A. se sont réunis en Assemblée Générale extraordinaire, de commun accord, à Luxembourg, et ont pris la décision suivante:

L'assemblée générale décide de nommer Fiduciaire Roland Kohn S.à r.l., avec siège à 259, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, en tant que commissaire pour l'exercice débutant le 1^{er} janvier 2014. Le mandat prendra fin avec l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'année 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2015.

Pierre-Antoine Laurent

Administrateur

Référence de publication: 2015133146/17.

(150143669) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2015.

Compta & Co S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 20, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 152.831.

L'an deux mille quinze, le vingt-trois juillet.

Par-devant le notaire soussigné, Maître Martine SCHAEFFER, résidant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

ONT COMPARU:

1. Monsieur Thierry LEDOUX, comptable, né le 23 septembre 1961 à Forrières, Belgique, demeurant au 62, rue du Grand Feu, B-5004 Bouge, détenant 25 parts sociales de la société, ici représentée par Monsieur Marc VAN HOEK, expert-comptable, demeurant professionnellement à 20, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg en vertu d'une procuration délivrée à Colpach, le 12 juillet 2015.

2. Monsieur Jean-François MATHIEUX, employé privé, né le 19 mars 1977 à Namur (Belgique), demeurant à B-5080 La Bruyère, 12, Chemin de l'Horizon, Emines détenant 25 parts sociales de la société, ici représentée par Monsieur Marc VAN HOEK, prénommé, en vertu d'une procuration délivrée à Emines, le 6 juillet 2015.

3. Madame Charlotte PIRSON, épouse MATHIEUX, associé actif, née le 16 septembre 1975 à Namur (Belgique), demeurant à B 5080 La Bruyère, 12, Chemin de l'Horizon, Emines, détenant 25 parts sociales de la société, ici représentée par Monsieur Marc VAN HOEK, prénommé, en vertu d'une procuration délivrée à Emines, le 6 juillet 2015.

4. Madame Isabelle ERIPRET, employée privée, née le 25 septembre 1969 à Amiens, France, demeurant au 5, rue Montaubert, F-77230 Saint-Mard, détenant 25 parts sociales de la société, ici représentée par Monsieur Marc VAN HOEK, prénommé, en vertu d'une procuration délivrée à Colpach, le 12 juillet 2015.

Lesdites procurations, après signature «ne varietur» par le mandataire des parties comparantes et le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Que «Compta & Co S.à r.l.», une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, constituée par un acte notarié de Maître Edouard DELOSCH, alors notaire de résidence à Rambrouch, Grand-Duché de Luxembourg, du 28 avril 2010, ayant son siège social au 20, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 152831 et dont les statuts (les "Statuts") ont été publiés au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations le 16 juin 2010, numéro 1258. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte du notaire instrumentaire du 10 décembre 2014, publiés au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations le 16 janvier 2015, numéro 127;

- Que le capital social de la Société s'élève à douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500,-) représenté par cent (100) parts sociales, d'une valeur nominale de cent vingt-cinq Euros chacune (EUR 125,-);

- Que les comparants sont les seuls associés actuels de la Société.

- Que les comparants ont fixé l'ordre du jour comme suit:

Ordre du jour

1. Changement du siège social de la société de 20, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg à 60, rue A. et E. Mayrich, L-8528 Colpach Haut et modification subséquente de l'article 5, premier alinéa, des Statuts de la Société concernant le siège social qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 5. Alinéa 1.** Le siège social de la Société est établi dans la commune d'Ell, Grand-Duché de Luxembourg.»

2. Divers.

Unique résolution

Les associés décident de changer le siège social de la société de 20, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg à 60, rue A. et E. Mayrich, L-8528 Colpach Haut et modification subséquente de l'article 5, premier alinéa des Statuts de la Société concernant le siège social qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 5. Alinéa 1.** Le siège social de la Société est établi dans la commune d'Ell, Grand-Duché de Luxembourg.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance a été levée.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille trois cents euros (EUR 1.300.-).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes. Et après lecture faite au mandataire de la comparante, il a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: M. VAN HOEK et M. SCHAEFFER.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 2, le 24 juillet 2015. 2LAC/2015/16844. Reçu soixante-quinze euros EUR 75,-

Le Receveur (signé): André MULLER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2015.

Référence de publication: 2015133613/60.

(150144712) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2015.

Nice Water S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4530 Differdange, 17, avenue Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 72.851.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par jugement du 9 juillet 2015, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, après avoir entendu le juge-commissaire en son rapport oral, le liquidateur et le Ministère Public en leurs conclusions, a déclaré closes pour insuffisance d'actif les opérations de la liquidation de la société anonyme NICE WATER S.A., dont le siège social statutaire à L-4530 Differdange, 17 avenue Charlotte, de fait inconnue à cette adresse.

Pour extrait conforme
Maître Karima HAMMOUCHE
Le liquidateur
2 avenue du X septembre
L-2550 Luxembourg

Référence de publication: 2015133157/17.

(150143697) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2015.

Kaseya Luxembourg, Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 18.000,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 178.522.

Extrait des résolutions prises par les associés de la Société en date du 3 août 2015

En date du 3 août 2015, les associés de la Société ont décidé de.

- nommer Monsieur Frederick Joseph VOCCOLA, né le 9 juillet 1974 au New Jersey, Etats-Unis d'Amérique, ayant comme adresse professionnelle: 400 Totten Pond Road, Suite 200, MA 02451 Waltham, Etats-Unis d'Amérique, en tant que gérant de classe A de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée;

- nommer Monsieur Philip VOROBAYCHIK, né le 12 mars 1989 en Bélarus, ayant comme adresse professionnelle: 1114 Avenue of the Americas, 36th Floor, NY 10036 New York, Etats-Unis d'Amérique, en tant que gérant de classe A de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée;

- nommer Monsieur Stéphane GATTO, né le 2 août 1980 à Thionville, France, ayant comme adresse professionnelle: 5 rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, en tant que gérant de classe B de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée;

- nommer Monsieur José Luis MONTEIRO CORREIA, né le 4 octobre 1971 à Palmeria, Braga, Portugal, ayant comme adresse professionnelle: 5 rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, en tant que gérant de classe B de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée.

En conséquence, le conseil de gérance est désormais composé de la manière suivante:

- Monsieur Michael TRIPLETT, gérant de classe A
- Monsieur Yogesh Kumar GUPTA, gérant de classe A
- Monsieur Thomas E. SCHODORF, gérant de classe A
- Monsieur Frederick Joseph VOCCOLA, gérant de classe A
- Monsieur Philip VOROBAYCHIK, gérant de classe A
- Madame Kathleen BECKER, gérant de classe B
- Monsieur Emmanuel MOUGEOLLE, gérant de classe B
- Madame Choui Min KON KAM KING, gérant de classe B
- Monsieur Stéphane GATTO, gérant de classe B
- Monsieur José Luis MONTEIRO CORREIA, gérant de classe B

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2015.

Kaseya Luxembourg
Signature

Référence de publication: 2015134890/37.

(150145743) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2015.

Nostalgicum Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9280 Diekirch, 50, rue de Stavelot.

R.C.S. Luxembourg B 144.882.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015133159/10.

(150143536) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2015.

Oliver Klein Medienservice S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6661 Born, 9, Burer Millen.

R.C.S. Luxembourg B 171.266.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015133168/10.

(150143808) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2015.

Ostregion Investmentgesellschaft Nr. 1 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 118.737.

- Le mandat de Mme. Marion Fritz, résident professionnellement au 2, Boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, est terminé avec effet au 29 mai 2015.

- Mons. David Moscato, résident professionnellement au 2, Boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, est nommé administrateur de la société, avec effet au 25 juin 2015.

- Le nouveau mandat de Mons. David Moscato prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2016.

Luxembourg, le 25 juin 2015.

Signatures

Un mandataire

Référence de publication: 2015133175/15.

(150143506) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2015.

NOCARIA Investissement S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 154.116.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de la Société tenue le 6 juillet 2015

Résolution unique

Renouvellement du mandat des Administrateurs avec effet rétroactif à la date de la tenue de l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 31 décembre 2014.

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat d'Administrateur et de Président du Conseil d'Administration de Monsieur Marc AUGIER, et les mandats d'Administrateurs de Monsieur Jean-Patrick TRAN-PHAT et de Monsieur Régis MEISTER avec effet rétroactif à la date de la tenue de l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 31 décembre 2014 qui a eu lieu le 30 juin 2015, et ce, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale 2021 approuvant les comptes arrêtés au 31 décembre 2020.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2015.

NOCARIA INVESTISSEMENT S.A.

Référence de publication: 2015134021/19.

(150144648) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2015.

OCM Luxembourg EPF III Coppice Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 175.799.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 3 août 2015.

Référence de publication: 2015133177/10.

(150143972) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2015.

OCM Luxembourg EPF III QIF Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 178.417.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 31 juillet 2015.

Référence de publication: 2015133178/10.

(150144145) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2015.

OCM Luxembourg EPOF II Homer Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 133.552.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 31 juillet 2015.

Référence de publication: 2015133179/10.

(150143920) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2015.

OCM Luxembourg Olivers Yard Apart-Hotel S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 179.166.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 3 août 2015.

Référence de publication: 2015133180/10.

(150143973) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2015.

Temprano Capital Partners Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000,00.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.
R.C.S. Luxembourg B 179.121.

EXTRAIT

L'un des associés et gérants de la société, à savoir, Monsieur Neil JONES, a désormais l'adresse suivante:
- Calle Ruiz 26 (5D), 28010 Madrid, Espagne.

Luxembourg, le 5 août 2015.

Pour TEMPRANO CAPITAL PARTNERS LUXEMBOURG S.à r.l.

Société à responsabilité limitée

Référence de publication: 2015135286/14.

(150145661) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2015.
